• Montréal lundi 25 octobre 2004 Le plus grand quotidien français d'Amérique 121e année no 6 80 pages 5 cahiers Ensoleillé, Max. 12 Min. 4 65¢ taxes en sus - Édition provinciale 75¢
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

Le week-end royal

AUJOURD'HUI › LE DANEMARK

cyberpresse.ca
LA PRESSE

SÉRIE : LA MONARCHIE
3. LE PARADOXE SCANDINAVE
ACTUEL PAGE 1

MASSACRE EN IRAK

Près de 50 recrues de l'armée exécutées après être tombées dans une embuscade

PHOTO ALI YUSSEF, AFP

Un homme en larmes semble impuissant face à l'horreur quelques heures après l'exécution sommaire de 49 recrues de l'armée irakienne survenue hier à Baquba, ville située à 160 km au nord-est de Bagdad, et revendiquée par le groupe d'Al-Zarqaoui.

D'APRÈS AFP ET AP

BAGDAD – Près de 50 recrues de l'armée irakienne ont été massacrées samedi dans une embuscade tendue au nord de Bagdad. Cet attentat, qui a été revendiqué hier par le groupe Al-Zarqaoui, renforce les soupçons d'une infiltration des forces irakiennes par les insurgés. Ailleurs dans le pays, les violences ont fait hier au moins 15 autres morts.

Un officier de sécurité travaillant pour le département d'État en Irak a ainsi été tué lors d'une attaque au mortier sur le camp Victory, base américaine près de l'aéroport de Bagdad et QG des forces au sol de la coalition. Ed Seitz est le premier diplomate américain tué dans le conflit irakien depuis mars 2003. L'attaque a été revendiquée par l'Armée islamique en Irak.

Les corps des 49 recrues, originaires du sud du pays, à majorité chiite, ont été découverts hier sur une route à 160 km au nord-est de Bagdad. Les militaires, qui avaient terminé un entraînement au camp militaire de Kirkuk, au nord-est de la capitale, rentraient chez eux samedi soir à bord de trois minibus quand ils ont été attaqués par des insurgés, selon le ministère de l'Intérieur.

Trente-sept corps, disposés en quatre rangées, ont été retrouvés sur les lieux. Les victimes, dont les mains étaient liées dans le dos, avaient une balle dans la tête, comme pour une exécution méthodique. Douze autres cadavres se trouvaient dans un minibus calciné. Selon les témoins, des roquettes ont été tirées sur l'un des véhicules.

L'attaque a eu lieu sur une route à 25 km à l'est de Baquba, chef-lieu de la province de Diyala, théâtre de fréquentes attaques contre les forces irakiennes et étrangères.

Un site Internet islamiste a ensuite publié une revendication de ce massacre attribuée à l'Organisation Al-Qaeda du djihad dans le pays du Rafidaïn (nom arabe de la Mésopotamie), le groupe du Jordanien Abou Moussab Al-Zarqaoui, ennemi nº 1 des États-Unis en Irak et dont la tête a été mise à prix pour 25 millions de dollars américains.

›Voir MASSACRE en page A2

2

6

SPORTS PAGES 2 À 4

L'AUTO
DES PORTIÈRES PAPILLON
CAHIER L'AUTO

Dissensions sur la péréquation

Les provinces « riches » appuient Ottawa

DENIS LESSARD
ET JOËL-DENIS BELLAVANCE

Dès qu'on parle de péréquation, il faut oublier la belle unanimité des provinces obtenue le mois dernier sur le financement de la santé. C'est dans la division que se réunissent cet après-midi les premiers ministres des provinces à Ottawa.

Cette rencontre du Conseil de la fédération vise à préparer la conférence fédérale-provinciale d'une journée, qui aura lieu demain, sur la péréquation. Cette conférence avait été obtenue à l'arraché par quelques provinces, dont le Québec, qui tenaient à ce qu'Ottawa réévalue les fonds remis aux huit provinces les moins nanties de même que leur mode de répartition.

Depuis vendredi, les provinces ont tenu plusieurs conférences téléphoniques pour tenter, fébrilement, d'arriver à une proposition commune.

›Voir PÉRÉQUATION en page A6

Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE
« Je suis disponible pour aller remonter le moral des troupes péquistes. »
— Youppi

Une cavale de 200 km à tombeau ouvert

Un homme armé commet plusieurs délits et tient les policiers en haleine d'Alma à Québec

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
LE SOLEIL

QUÉBEC – Un milicien d'Alma âgé de 20 ans a tenu en haleine trois corps policiers dans la nuit de samedi à hier lors d'une cavale qui l'a mené du Lac-Saint-Jean à Québec.

L'homme, au volant d'une Mercury Topaz bleue, s'est présenté samedi soir vers 22 h 55 à la base militaire de Bagotville, où il a embouti à deux reprises l'arrière d'un véhicule de la police militaire dans lequel se trouvaient des agents. L'homme de 20 ans avait déjà fait connaissance avec les forces de l'ordre avant de se rendre sur la base, explique Ann Mathieu, des affaires publiques de la Sûreté du Québec : « Il est relié à des infractions au Code de la sécurité routière commises vers 22 h à Rivière-Éternité. Les patrouilleurs ont décidé de suspendre la poursuite parce que l'individu roulait à haute vitesse et qu'ils détenaient le numéro de sa plaque minéralogique. Ils pouvaient donc le retracer. »

Le même scénario s'est produit sur la base alors que la police militaire a été incapable d'arrêter le chauffeur fou. Ce dernier, qui revêtait un habit de combat et un masque à gaz, se serait ensuite présenté chez son père, arme de chasse en main, et il aurait tiré des coups de feu. Heureusement, personne n'a été blessé.

›Voir CAVALE en page A6

Noirs contre Bush

Depuis toujours, les électeurs noirs préfèrent les démocrates aux républicains. Cette année, la guerre en Irak leur donne une raison de plus de voter pour le parti de John Kerry. Et leur vote pourrait être déterminant.

ALEXANDRE SIROIS
ENVOYÉ SPÉCIAL

MEMPHIS, Tennesse – « Beaucoup de choses ont changé depuis la mort de Martin Luther King, mais il reste encore beaucoup à faire. » La lutte des Noirs pour l'égalité aux États-Unis est loin d'être terminée, affirme d'entrée de jeu Samuel Kyles.

Ce pasteur septuagénaire était aux côtés du célèbre leader du mouvement des droits civils lorsque ce dernier a été assassiné en 1968 à Memphis. Les deux hommes se trouvaient sur le balcon du motel Lorraine, qui sert désormais de façade à un musée relatant leur combat.

M. Kyles demeure un ardent défenseur des droits de la communauté afro-américaine. Il explique que les démocrates, au fil des décennies, ont soutenu cette bataille.

« La plupart des progrès que nous avons faits l'ont été sous ce parti », dit-il.

›Voir NOIRS en page A2

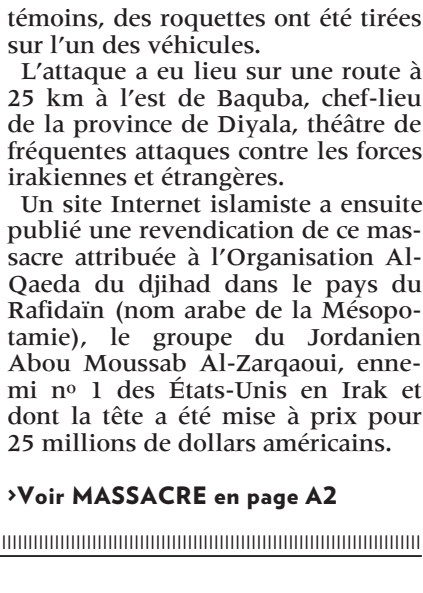

ARTS PAGE 5

SOMMAIRE

Astrologie du jour	AFFAIRES 10
Bandes dessinées	AFFAIRES 12
Bridge	AFFAIRES 9
Décès	AFFAIRES 10, 11
Feuilleton	AFFAIRES 12
Forum	A 18, 19
Horaire télévision	ARTS 6
Loteries	A 5
Mots croisés	AFFAIRES 12 et SPORTS 12
Mot mystère	AFFAIRES 12
Observateur	AFFAIRES 8
Petites annonces	AFFAIRES 8 et AFFAIRES 4
Quoi faire	ARTS 8

Météo

Généralement ensoleillé, maximum 12, minimum 4, plus de détails en page SPORTS 16

6 21924 98765 1

Audi Prestige
AUTOSTRASSE
5905 Transcanadienne
Métropolitaine sortie Côte-de-Liesse
514_364_7777
3238475

La nouvelle A6 2005
Maintenant chez nous...

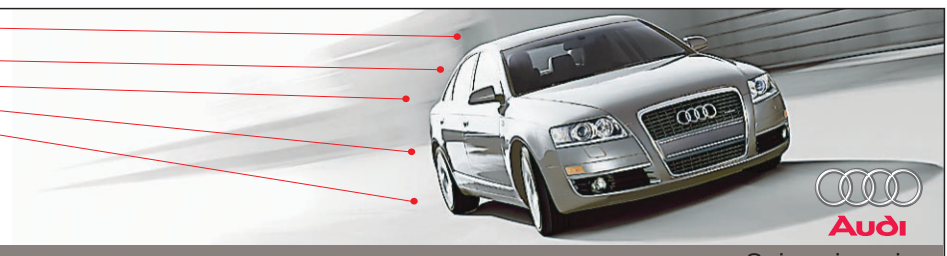

On se déplace pour vous

Suivre, jamais.

SUITES DE LA UNE

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca**

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement**

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca**

DÉCÈS (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca**

CARRIÈRES (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca**

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

Massacre en Irak

MASSACRE suite de la page A1

Si l'insurrection vise de plus en plus fréquemment les forces de sécurité irakiennes, cibles d'attaques au mortier ou à la voiture piégée, cette embuscade particulièrement meurtrière est venue renforcer les soupçons américains et irakiens d'une infiltration des forces irakiennes par l'insurrection.

Pour le vice-gouverneur de la province de Diyala, Aqil Hamid Al-Adili, les auteurs de l'attaque avaient probablement des contacts au sein de l'armée ou d'autres groupes. « Sinon, les tireurs n'auraient pas pu savoir que les soldats quittaient leur camp d'entraînement et qu'ils n'étaient pas armés », a-t-il dit sur la chaîne d'information Al-Arabiya.

La semaine dernière, un responsable du Pentagone avait confié à des journalistes à Washington que certains membres des services de sécurité irakiens avaient noué des sympathies et lié des contacts au sein de la guérilla ou que dans d'autres cas des infiltrés avaient été envoyés rejoindre les forces irakiennes. L'ampleur de cette éventuelle infiltration n'est pas connue.

Un autre groupe lié à Al-Qaeda a revendiqué l'assassinat samedi d'un chef de la police d'Erbil, au Kurdistan irakien, dans un communiqué publié hier sur son site Internet et dont l'authenticité ne peut être vérifiée.

15 autres morts

Ailleurs en Irak, les violences ont fait 15 autres morts, hier. L'armée américaine a indiqué à l'AFP avoir lancé un raid aérien contre un repaire présumé de rebelles à Fallouja, à l'ouest de Bagdad. La police et l'hôpital de la ville ont fait état de six morts, dont trois policiers.

À Ramadi, à 100 km à l'ouest de Bagdad, les corps d'un policier irakien et d'une personne avec un billet le présentant comme un « espion syrien à la solde des forces américaines » ont été découverts, selon la police locale. Selon des sources hospitalière dans cette localité, cinq autres personnes ont été tuées et 18 autres blessées dans la journée lors d'affrontements entre hommes armés et soldats américains.

Au nord de Kerbela (centre), un dignitaire religieux chiite et un policier ont été tués par des tirs d'inconnus, selon la police locale. D'autre part, à l'ouest de Kirkuk (nord), le corps d'un inconnu décapité a été repêché dans le Tigre, selon la police qui ne l'a pas identifié.

Près de Kerbela (à une centaine de kilomètres au sud de Bagdad), un militaire bulgare a été tué et trois autres blessés par l'explosion accidentelle d'un camion rempli d'explosifs, a annoncé Sofia.

À Sadr City, quartier chiite de Bagdad, l'armée américaine a lancé une opération de recherche d'armes après une campagne qui a permis de collecter des milliers de mines, de fusils et de munitions en échange desquels les autorités ont payé quelque cinq millions de dollars.

Margaret Hassan

Les religieux musulmans sunnites, qui incarnent l'autorité morale du bastion insurgé de Fallouja, ont appelé hier à la libération de la travailleuse humanitaire Margaret Hassan, prise en otage depuis une semaine. « Le Conseil de la choura des moudjahidine de Fallouja appelle les frères qui ont enlevé l'otage britannique Margaret Hassan à la libérer s'ils n'ont pas assez de preuves qu'elle soit liée à l'occupation », annonce le groupe dans un communiqué. Le Conseil de la choura est une instance de huit membres qui régit de fait la ville depuis mai.

Enfin, l'ONU, par la voix de son émissaire en Irak, s'est dite prête à aider les Irakiens en vue d'éviter le boycottage des élections prévues en janvier 2005 par les sunnites.

Ashraf Jehangir Qazi, envoyé spécial en Irak du secrétaire général des Nations unies Kofi Annan, a affirmé que l'ONU « était prête à jouer le rôle » de négociateur pour empêcher un boycottage. Le Comité des oulémas sunnites a menacé de boycotter les élections en cas de poursuite de l'offensive américaine sur Fallouja.

Noirs contre Bush

NOIRS suite de la page A1

Rencontré cette semaine à Memphis dans une de ces immenses églises du sud du pays qui ressemblent autant à une salle de spectacle qu'à un lieu de culte, ce pasteur éloquent et élégant n'a pas été tendre envers le Parti républicain.

Une formation politique qui a « pratiquement ignoré » les Afro-Américains et dont le programme est encore moins généreux pour cette communauté que celui des démocrates, affirme M. Kyles.

Que ce soit dans le secteur de la santé, puisque des millions de Noirs n'ont pas d'assurance s'ils tombent malades, ou dans le domaine de l'emploi, car beaucoup « ne gagnent pas, pour un travail équivalent, le même salaire que les Blancs ».

L'enjeu de la pauvreté est une préoccupation majeure pour les Afro-Américains. Le mot est dans la bouche de tous ceux qu'on interroge sur l'élection du 2 novembre. À Memphis, ville dont plus de 60 % des habitants sont Noirs (ce qui en fait l'une des 10 grandes métropoles américaines où ce pourcentage est le plus élevé) on se dit qu'il y a de quoi en faire une obsession.

Deux réalités

Dans la célèbre rue Beale, les touristes se prélassent en écoutant du blues, le sourire aux lèvres et un verre à la main. La bière et l'argent coulent à flots. À quelques rues de là, on doit se pincer pour s'assurer qu'on est bien dans le même pays.

Non seulement n'y a-t-il plus de néons clinquants, mais les rares commerces semblent tomber en ruine. Seule la présence de badauds postés devant ces édifices signale qu'on peut toujours y faire ses courses.

Les résidences ne sont guère plus attrayantes dans cette enclave noire où le désoeuvrement va de pair avec la criminalité. On y aperçoit toutefois, à proximité d'un large regroupement de logements sociaux, un petit immeuble en béton qui a exceptionnellement bonne mine : la bibliothèque Cornelia-Crenshaw.

Ayant ouvert ses portes en 1939, cette bibliothèque était la première — et la seule, pendant de trop nombreuses années — que pouvaient fréquenter les Afro-Américains. L'unique surveillante de ce minuscule établissement, Maudie Wilford, a elle-même été victime de telles mesures discriminatoires. Âgée de 75 ans, elle raconte d'un ton calme qu'elle ne pouvait pas, à l'époque, boire à la même fontaine publique que les Blancs. Et elle était condamnée à s'asseoir à l'arrière des autobus, comme tous les Afro-Américains.

Mme Wilford fait elle aussi la preuve que le soutien presque inconditionnel des Afro-Américains aux démocrates et la lutte pour l'égalité sont liés. « J'estime que le Parti démocrate est toujours celui qui offre le plus d'appui lorsqu'il est question de rendre les choses plus correctes pour nous tous », affirme-t-elle.

Cette grande dame, dont seules les mains rugueuses peuvent donner une idée juste de son âge, votera cette année pour Kerry. Même si « Bush a été plutôt bon », son rival a démontré lors des débats qu'il « ferait un meilleur président ».

Selon David Madlock, directeur associé de l'Institut Hooks en changement social à l'Université de Memphis, les bonnes relations entre Afro-Américains et démocrates ont commencé avec l'arrivée au pouvoir de Franklin D. Roosevelt, dans les années 30.

PHOTO MIKE BROWN, COLLABORATION SPÉCIALE

Âgée de 75 ans, Maudie Wilford raconte d'un ton calme qu'elle ne pouvait pas, à une certaine époque, boire à la même fontaine publique que les Blancs. Et elle était condamnée à s'asseoir à l'arrière des autobus, comme tous les Afro-Américains.

« Avant, le Parti républicain était le parti des Afro-Américains. C'était le parti d'Abraham Lincoln. Mais ça a changé avec la grande dépression. Roosevelt s'est mis à reconnaître que les Afro-Américains existaient et qu'il fallait faire quelque chose pour les aider. Il avait même un cabinet spécial composé exclusivement d'Afro-Américains », explique M. Madlock.

« Et ce sont des présidents démocrates, après lui, qui ont continué à s'occuper des besoins des Afro-Américains », précise le professeur. Truman a présidé à l'intégration des Noirs dans l'armée alors que Kennedy et Johnson luttaient contre la pauvreté et appuyaient le mouvement des droits civils. Au contraire, pendant ce temps, les républicains étaient « très résistants à ces changements ».

Le désaccord se creuse

Aujourd'hui, le conflit en Irak ne fait qu'envenimer ce désaccord historique entre le Parti républicain et les Noirs. La guerre est source d'inquiétude pour une communauté qui fournit 20 % des militaires américains même si elle ne forme que 12 % de la population.

C'est entre autres pour cette raison que Felix Akinboboye ne votera pas pour le Parti républicain cette année. Son fils, âgé de 21 ans, est en Irak depuis janvier. Une photo du jeune homme, en treillis militaire devant un drapeau américain, a été collée dans le véhicule de son père, sous le pare-brise. M. Akinboboye, qui exploite une petite entreprise de transport de passagers à Memphis, n'a jamais été chaud à l'idée que son fils s'enrôle dans l'armée. Mais l'an dernier, il n'a pas pu lui dire non. « Nous avions vraiment des problèmes financiers et il devait payer ses études », raconte-t-il.

Il n'en croyait pas ses oreilles lorsqu'on lui a annoncé qu'après un maigre trois mois d'entraînement, son fils allait partir pour l'Irak. Et il est d'autant plus troublé qu'il estime que la guerre était une erreur.

« Saddam Hussein était pris en cage et n'avait pas d'armes, affirme M. Akinboboye. Mon président n'a pas pris la bonne décision lorsqu'il nous a menés en guerre contre l'Irak. Il n'a pas évalué tous les enjeux. »

Ce qui pourrait compliquer la vie de Bush, c'est que ces Afro-Américains irrités par l'attitude de son administration sont cette année plus que jamais déterminés à voter, signale Florence Howard, membre de la National Association for the Advancement of Colored People.

Responsable de la mobilisation des électeurs, elle dit avoir vu des jeunes, d'ordinaire plus apathiques, « se précipiter » vers elle pour s'inscrire sur la liste électorale. Les Afro-Américains, qui figurent parmi ceux dont le droit de vote a été le plus fréquemment bafoué en l'an 2000, voteront en masse cette année, prédit Mme Howard. Ne pas participer au scrutin est pour eux pire que tout, car ils seraient alors certains de se faire « voler leur vote ».

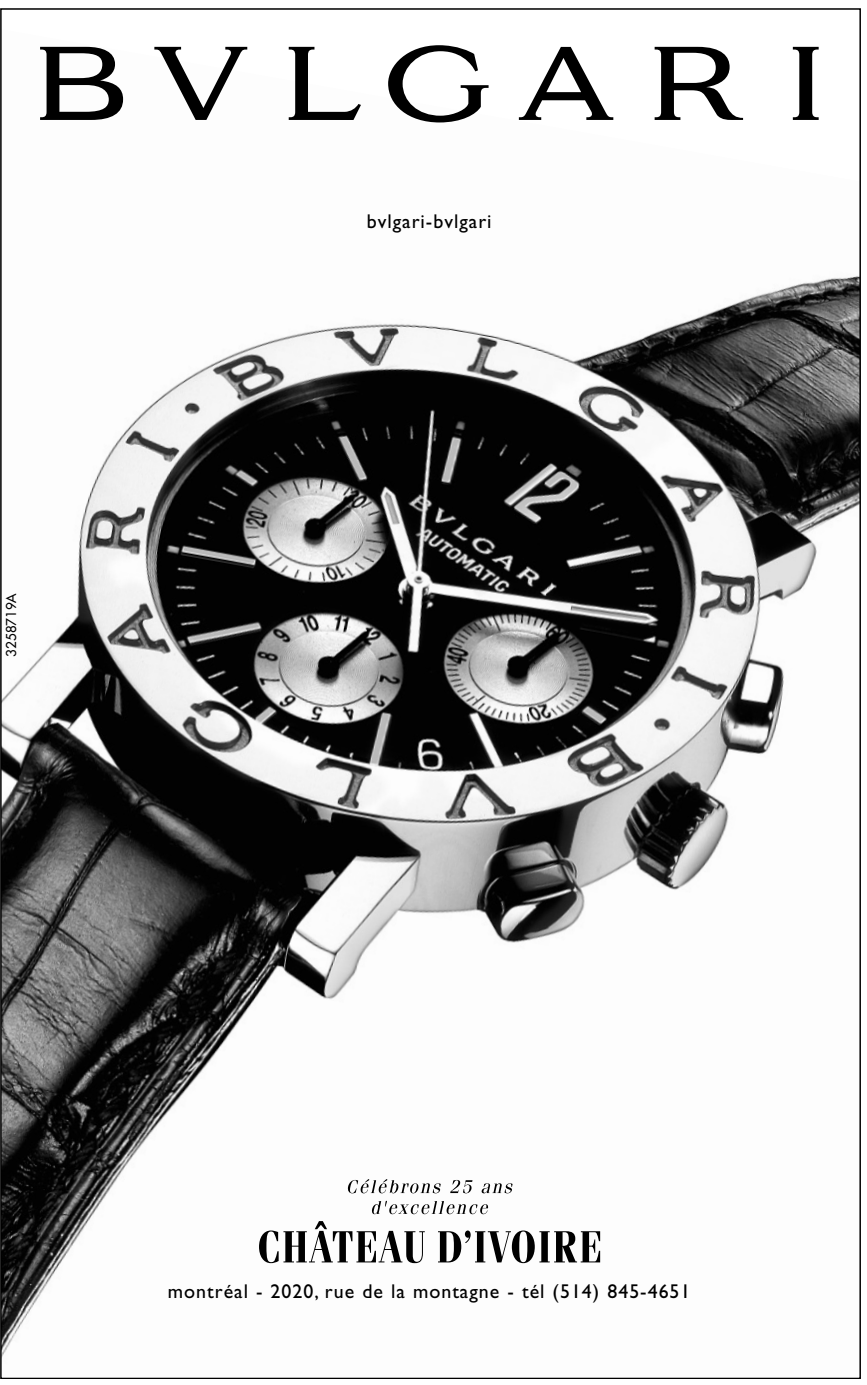

Noir et républicain, une denrée rare

ALEXANDRE SIROIS
ENVOYÉ SPÉCIAL

MEMPHIS — Trouver un Afro-Américain qui votera pour George W. Bush n'est pas une mince affaire à Memphis. Au cours d'entrevues menées çà et là dans la ville, impossible d'en dénicher.

Il nous a fallu passer par l'intermédiaire des bureaux du Parti républicain de Shelby County, territoire où se trouve Memphis, pour enfin entrer en contact avec un Noir républicain. Qui a admis lui-même à quel point il est une denrée rare !

Car si par exemple un Afro-Américain ose annoncer à ses parents qu'il s'apprête à voter pour un président républicain, ils vont dire : « Tu es confus, quelque chose ne va pas chez toi, tu dois te réveiller » et d'autres choses comme ça, dit Terry Davis, la curieuse bête en question.

Pourtant, un institut de recherche sur la communauté noire et les autres minorités, le Joint Center for Political and Economic Studies, a indiqué cette semaine que Bush est plus populaire qu'il y a quatre ans auprès des Afro-Américains.

Selon un sondage publié par cet institut, 18 % des Noirs sont actuellement prêts à appuyer le président. Un bien piètre résultat par rapport au démocrate John Kerry, qui récolte 69 % des intentions de vote dans cette communauté, mais un net progrès en tenant compte du fait que Bush a obtenu le vote de 8 % des Noirs il y a quatre ans.

M. Davis reconnaît néanmoins qu'il est très difficile de trouver des Noirs qui voteront pour Bush à Memphis. Comptable au service de la Ville, âgé de 38 ans, il vote pour sa part pour les républicains depuis Ronald Reagan. Il dit se laisser guider par ses « valeurs fiscales conservatrices et sa morale ».

Le président du Parti républicain de Shelby County n'est pas un Afro-Américain, mais arrive à s'expliquer cette hausse de popularité du président. « C'est premièrement parce qu'il a le cabinet le plus diversifié de l'histoire. Jamais auparavant des gens de couleur n'avaient été responsables de l'Éducation, du Logement, des Affaires étrangères et de la Sécurité nationale », soutient Kemp Conrad.

La réforme de l'éducation, les initiatives basées sur la foi et le rejet du mariage gai ont aussi la cote dans la communauté afro-américaine, souligne le porte-parole du parti.

Mais M. Conrad ne se fait pas d'illusions. Il ne pense même pas que Bush triomphera dans Shelby County. « Il y a encore de grandes disparités aujourd'hui entre l'Amérique blanche et l'Amérique noire pour ce qui est des deux principaux indicateurs de qualité de vie : revenu et éducation », dit-il, et ce n'est que « maintenant que les républicains tentent eux aussi de mettre l'accent là-dessus ».

Depuis les années 60 jusqu'à aujourd'hui, le Parti démocrate est le seul à proposer des solutions « aux problèmes qui touchent surtout les gens de couleur », reconnaît ce républicain, qui est certain que la tendance actuelle ne changera pas du jour au lendemain.

« Il a fallu au parti républicain plusieurs années pour se retrouver dans cette situation, dit M. Kemp. Trente bonnes années, je pense. Et cela prendra un certain temps pour s'en sortir et obtenir une bonne part du vote noir. »

AFRO-AMÉRICAINS

Deuxième minorité en importance

Il y a, aux États-Unis, quelque 38,3 millions d'Afro- Américains, ce qui correspond à environ 12% de l'ensemble de la population. L'an dernier, le bureau américain de la statistique a fait savoir que cette minorité est tombée au deuxième rang en matière d'importance. On dénombre dorénavant 38,8 millions de latinos en sol américain, qui se retrouvent en première place.

En 2000, George W. Bush a récolté un maigre 8% du vote noir aux États-Unis alors que son rival, Al Gore, en obtenait 90%. La performance du candidat démocrate éclipsait même celle de Bill Clinton en 1996, pour qui 84% des Afro-Américains avaient voté, 12% se rangeant derrière Bob Dole. Les républicains ont dit espérer récolter 25% du vote noir cette année.

ACTUALITÉS

Montréal enfreint le Code de la sécurité routière

Au moins 800 places de stationnement compromettent la sécurité des piétons

BRUNO BISSON

La Ville de Montréal exploite au moins 800 places de stationnement qui contreviennent au Code de la sécurité routière du Québec et qui compromettent la sécurité de centaines de passages pour piétons en plein centre-ville de la métropole.

PHOTO BOB SKINNER, LA PRESSE ©

Les espaces de stationnements qui contreviennent au Code de la sécurité routière du ministère des Transports du Québec sont implantés aux intersections des rues et sont souvent collés aux passages pour piétons.

Ces 800 places de stationnement de courte durée, dotées de parcomètres exploités par Stationnement de Montréal pour le compte de la Ville, génèrent des revenus annuels de 1,5 à 2 millions au centre-ville seulement. Il y en a à tous les carrefours des grandes artères commerciales de la ville, et, à première vue, rien ne les distingue d'autres places de stationnement payantes.

Elles ont en commun d'être implantées juste aux intersections des rues. Elles partagent aussi le même défaut d'être littéralement « collées » sur des passages pour piétons, en contravention avec les normes provinciales, qui prévoient au moins cinq mètres de dégagement entre un passage piéton et un véhicule en stationnement.

En déambulant rue Sainte-Catherine et avenue Mont-Royal au cours de la dernière semaine, *La Presse* en a repéré plusieurs dizaines. Les véhicules qui occupent ces places de stationnement, règle générale, ne gênent pas la circulation piétonnière... tant qu'ils y restent. C'est au moment de s'en extirper pour entrer dans la circulation de la rue, ou au moment de s'y glisser, en manoeuvrant d'avant et d'arrière, que de nombreux automobilistes empiètent sur les passages pour piétons au point de poser un risque réel à la sécurité.

C'est pour cette raison que l'article 386 du Code de la sécurité routière (CSR) prévoit explicitement que « nul ne peut immobiliser un véhicule routier (...) dans une intersection, sur un passage pour piétons clairement identifié ou sur un passage à niveau, ni à moins de cinq mètres de ceux-ci. »

Au centre-ville de Montréal, les accrocs à cette règle sont systématiques, en raison de la forte demande en places de stationnement de courte durée. Le ministère des Transports du Québec (MTQ), responsable du CSR, a pris connaissance de la situation il y a un an, à la suite d'une enquête de l'émission *La Facture* de Radio-Canada.

En plus de révéler les contradictions flagrantes entre les pratiques de la Ville et les normes du Ministère, les images saisies par les caméras montraient avec éloquence comment les automobilistes, en manoeuvrant pour sortir de leur place de stationnement, coupaient les rangées de piétons et empiétaient sans gêne sur les passages protégés.

Un an plus tard, rien n'a changé. Et pour cause. Selon André Lazure, chargé de communications au service des infrastructures, du transport et de l'environnement à la Ville, « cette règle des cinq mètres est inapplicable dans la métropole, et tout particulièrement dans le centre-ville, en raison de la très forte demande en stationnement de courte durée et de la confusion qu'une place laissée vacante à l'angle d'intersections aussi fréquentées pourrait provoquer dans la circulation ».

Le MTQ estime pour sa part que le Code est explicite sur la question des distances à respecter entre les passages piétons et les places de stationnement, dit Pierre Fabi, directeur à la direction de la Sécurité en transport. Pour le reste, le Ministère ne dispose d'aucun recours pour imposer ses normes aux municipalités. Il ne peut que constater la situation et espérer des miracles de la diplomatie Québec-municipalités.

« Le ministère ne fait pas appliquer le code. Le MTQ édicte le code et, dans le territoire des villes, ce sont les municipalités et les services de police qui sont responsables de son application. Nous n'envoyons pas d'inspecteurs dans les villes pour voir si elles respectent les normes. »

« Par contre, ajoute-t-il, lorsqu'une municipalité ne respecte pas la loi, elle s'expose à ce que sa propre réglementation soit remise en question. C'est d'ailleurs déjà arrivé puisque c'est la contestation d'une contravention qui a été à l'origine du reportage de *La Facture*, l'an dernier. »

Un automobiliste avait alors écopé une contravention même s'il restait encore du temps au parcomètre. La contravention avait été imposée en raison du non-respect de la distance de cinq mètres prévue à l'article 386 du CSR. L'automobiliste a contesté la contravention, invoquant la contradiction entre cet article et son application par la ville de Montréal. Sa contravention a, évidemment, été annulée.

Quelques mois plus tard, en novembre 2003, des fonctionnaires du MTQ et de la Ville de Montréal se sont rencontrés pour discuter de la situation. Les représentants municipaux ont alors informé le MTQ qu'une proposition pour modifier cet article du CSR serait présentée à un comité de travail mandaté pour étudier la pertinence d'une éventuelle refonte du code.

Le comité en question ne s'est pas réuni une seule fois depuis un an, ont confirmé MM. Lazure et Fabi.

« Nous proposons que la distance obligatoire soit ramenée à trois mètres et que son application soit assouplie pour tenir compte des contraintes qu'elle pose dans la circulation d'une ville comme Montréal », affirme M. Lazure.

« Dans la réalité, soutient-il, il n'y a presque pas d'accidents impliquant des piétons aux carrefours. Les statistiques de sécurité routière s'améliorent à Montréal de façon continue depuis 1965, et lorsque la présence d'un véhicule garé gêne la visibilité des piétons et des automobilistes à une intersection, comme c'était le cas le long de la piste cyclable de la rue Rachel, il arrive que des places de stationnement soient supprimées. »

Mais il n'est pas question de supprimer des centaines de places au centre-ville pour respecter une norme « qui est faite pour des villes comme Joliette », a conclu M. Lazure.

La métropole cherche à se protéger de certains accords internationaux

CAROLINE TOUZIN

Montréal s'apprête à suivre l'exemple de plusieurs villes canadiennes, dont Ottawa, Toronto et Vancouver, qui demandent au gouvernement fédéral de s'assurer qu'aucun traité commercial international ne limite leur pouvoir de décision concernant les services publics.

Déjà, dans la métropole, l'arrondissement du Plateau Mont-Royal est devenu une zone qui refuse officiellement d'être soumise à l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) baptisée « zone non-AGCS ».

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité en juin dernier afin d'éviter que soient contestés, par exemple, des règlements de zonage ou des programmes d'emplois subventionnés par la Ville, qui pourraient être interprétés comme étant des obstacles au commerce.

Ce soir, ce sera au tour de l'assemblée générale du Conseil municipal d'entériner une résolution en ce sens. Ce ne devrait être qu'une formalité puisque le comité exécutif l'a adoptée il y a cinq jours.

Dans un communiqué diffusé le 20 octobre, ce dernier se dit inquiet des conséquences que pourraient avoir certains accords internationaux sur la gouvernance locale et sur les services aux citoyens.

« Nous mettons de la pression sur le fédéral pour qu'il adopte une approche cohérente qui ne brime pas ses autorités locales », explique Helen Fotopulos.

« Cette résolution vient répondre aux inquiétudes exprimées, notamment lors du Sommet de Montréal, par les citoyens de voir démanteler des lois et des réglementations protégeant leur qualité de vie, leur vie sociale et culturelle et leur environnement », affirme le maire de Montréal, Gérald Tremblay, dans ce même communiqué.

La Ville n'a pas le pouvoir de s'exclure de l'AGCS. Seul un État peut modifier un engagement pris dans le cadre des négociations, mais il devra alors trouver avec les autres États membres de l'OMC des compensations qui les satisferont.

Toutefois, Helen Fotopulos, membre du comité exécutif et mairesse de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal, croit que la résolution représente plus qu'une action symbolique. « Nous mettons ainsi de la pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il adopte une approche cohérente qui ne brime pas ses autorités locales », a-t-elle expliqué à *La Presse*.

Si le Canada se prononce haut et fort pour la protection de la diversité culturelle dans la négociation des traités commerciaux internationaux, il ne doit pas oublier les questions qui peuvent avoir un impact sur la gouvernance locale, ajoute Mme Fotopulos. Montréal a toutes les raisons de s'inquiéter, croit Claude Vaillancourt, secrétaire général d'ATTAC-Québec, une organisation altermondialiste présente dans 40 pays. « L'AGCS est une machine à privatiser les services publics », affirme-t-il. Son groupe est à l'origine de la résolution du Plateau Mont-Royal.

Selon M. Vaillancourt, le principe de transparence de l'AGCS qui permet à l'OMC d'intervenir dans les réglementations intérieures des pays fait craindre le pire. Ainsi une entreprise privée pourrait invoquer l'accord pour contrevenir au règlement qui interdit les pesticides sur le Plateau si elle prouve que c'est un obstacle non nécessaire au commerce des services, donne-t-il comme exemple.

La Fédération canadienne des municipalités a des craintes similaires. Dans le rapport de son plus récent congrès, qui a réuni plus de 1000 membres en mai dernier, elle demande au gouvernement fédéral de lui assurer qu'aucune ville ne sera traînée devant un tribunal commercial si elle respecte sa réglementation locale, et ce, même si l'OMC juge qu'elle a nui au commerce des services.

Au Canada, Montréal sera le 69e gouvernement local à adopter une résolution qui émet de sérieuses réserves concernant l'AGCS. Ce mouvement n'est pas uniquement canadien puisque des centaines de municipalités européennes, dont Paris, Vienne et Gènes, ont aussi exigé que les pouvoirs publics locaux soient exclus de l'application des traités commerciaux internationaux.

L'AGCS a été créé en même temps que l'OMC dans le cadre du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) au terme du cycle de négociation de l'Uruguay en 1994. L'objectif était d'inclure les services dans les accords de libre-échange. Dans l'actuel cycle de négociation de Doha, les 147 pays membres, dont le Canada, se sont prononcés pour en exclure certains comme la santé, l'éducation et la culture. Ce cycle devrait se terminer le 31 décembre 2004, mais plusieurs experts croient que l'échéance pourrait être repoussée.

Lecture : il y a de l'espoir

ANNE-MARIE VOISARD
LE SOLEIL

QUÉBEC – Ils ne savent pas lire ? Jeter le blâme sur la méthode globale est un cliché que Jocelyne Giasson s'empresse de démolir. Pour diverses raisons, dont l'une est que « toutes les approches sont efficaces avec certains élèves, (tandis) qu'aucune approche n'est efficace avec tous ».

Auteure d'un manuel, intitulé *La lecture. De la théorie à la pratique* (Gaëtan Morin, éditeur), elle nous reçoit dans son bureau du neuvième étage de la tour des sciences de l'éducation, à l'Université Laval. C'est là qu'elle enseigne aux étudiants qui se destinent à l'enseignement préscolaire.

Mme Giasson possède un doctorat en enseignement et une maîtrise en psychologie. Sur sa table de travail, les manuels, des plus anciens aux plus récents, se côtoient. D'abord le Forest-Ouimet, qui fut en usage pendant un demi-siècle, soit jusqu'au début des années 80. Comme bien des Québécois, c'est celui dans lequel elle a appris les voyelles (a, e, i, o, u), les consonnes (l, p) et quelques phrases, telles « Papa a la pipe » ou « Léa a épelé : pape et opale ».

PHOTO LE SOLEIL ©

À l'inverse de l'approche synthétique, la méthode globale, dite aussi analytique, s'intéresse à l'ensemble avant de considérer les détails. « L'accent est mis sur le sens plutôt que sur le code », écrit Jocelyne Giasson.

Dédé a lié le bébé

Cette méthode, tout comme celle de Simone Bussières, qui a suivie, du moins dans les écoles de la région de Québec, utilise l'approche synthétique. C'est-à-dire qu'elle part du plus petit (la lettre) pour aller vers le plus grand. Avant de lire « Dédé a lié le bébé », il faut d'abord avoir appris à reconnaître le d et le b.

Un des problèmes est que ce genre de phrase n'a guère de sens, souligne Mme Giasson. Que veut dire, en effet, « Dédé a lié le bébé » ? Autre ennui, on devait patienter longtemps avant que l'enfant puisse lire ailleurs que dans son manuel. Maintenant, il a tôt fait d'apporter chez lui des livres d'histoires. Bien des écoliers de première année sont capables de lire à Noël.

Si la méthode synthétique, à l'état pur, n'a plus cours en classe, il ne faut pas en déduire que la méthode globale a pris sa place. « Aujourd'hui, il n'y a plus d'extrême, dit Jocelyne Giasson ; on cherche l'équilibre. »

À l'inverse de l'approche synthétique, la méthode globale, dite aussi analytique, s'intéresse à l'ensemble avant de considérer les détails. « L'accent est mis sur le sens plutôt que sur le code », écrit la professeure. Ce qui est un bon point, à son avis, puisque l'intérêt y gagne. Sauf qu'après 200 mots, la méthode atteint ses limites. L'enfant ne peut plus apprendre. Il confond.

C'est donc l'approche mixte qui a aujourd'hui la faveur. Les pédagogues s'entendent là-dessus. C'est aussi ce que prône Mme Giasson dans la dernière édition de son manuel, parue en 2003 (la première remonte à 1995). Elle assure que ce qu'elle y proposait se retrouve dans la réforme du primaire et du secondaire : « C'est ce qu'on dit depuis des années dans nos cours. »

Par ailleurs, cette réforme, qui vient à peine d'être achevée, lui apparaît comme « un progrès énorme, incomparable (...) il y a démocratisation ». Elle mentionne l'introduction des textes littéraires au primaire. « C'est nouveau. » Elle dit que les exigences se sont considérablement accrues.

« Il fut un temps où une composition de trois paragraphes suffisait à l'obtention du diplôme de septième année. En juin 2003, les élèves de sixième année devaient rédiger soit une nouvelle, soit un journal de voyage. Suivaient des questions pour évaluer leur degré de compréhension. »

Jocelyne Giasson est tout aussi enthousiaste lorsqu'elle parle de ses étudiants, les futurs maîtres.

« Ils sont tout neufs, pleins d'idées, assez critiques. » Des problèmes avec le français ? « Il y en a toujours une petite portion qui a des difficultés, mais pas plus qu'avant. »

Elle signale qu'on enlève jusqu'à 20 % des points pour les fautes dans les travaux.

Bref, ceux qui se destinent à l'enseignement lui paraissent plus motivés qu'il y a 10 ou 15 ans. « Ils viennent parce qu'ils sont passionnés. »

VOTRE FUTURE VOITURE EST ICI.

Nissan Canada est fière d'annoncer le renouveau de St-Léonard Nissan dans un bâtiment entièrement rénové. Le nouveau directeur général Maurice Roy est maintenant secondé par une équipe de 49 employés dédiés à toujours mieux servir sa clientèle. Comme par le passé, St-Léonard Nissan s'engage à demeurer sans cesse à l'écoute de ses clients et à démontrer une réelle volonté d'assurer leur satisfaction à tous les points de vue; de cette façon, chaque visite devient une expérience positive. Venez visiter notre nouvelle salle de démonstration au design actuel, qui compte maintenant 16 véhicules, et faire l'expérience d'un département de service à la fine pointe. Offrez-vous un avant-goût en visitant notre nouveau site revampé au www.st-leonardnissan.com et voyez pourquoi nous sommes si convaincus que votre prochain véhicule portera la signature de St-Léonard Nissan.

Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques et slogans de Nissan sont des marques de commerce utilisées sous licence ou appartenant à Nissan Motor Co Ltd. et/ou ses filiales nord-américaines.

NISSAN

DÉCOUVRIR

ST-LÉONARD NISSAN
4400, Boul. Métropolitain, St-Léonard, Qc., H1S 1A2
Tél. : (514) 376-8828 Fax : (514) 376-8688

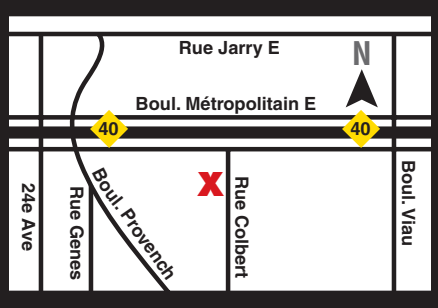

3266319A

VINCENT MARISSAL

Le livre dont elle est le héros

Avant même que l'on ouvre à la première page le livre de Sheila Copps, *Worth Fighting For* (*La Batailleuse*, en traduction française), le communiqué de presse des éditions du Boréal donne le ton : « L'importance de ce livre réside dans le fait que Sheila Copps était au coeur du pouvoir au moment où Paul Martin a été ministre des Finances. Elle connaît les placards où se cachent les squelettes. »

Présentation quelque peu exagérée, conclut-on après lecture du bouquin, quoique la référence aux squelettes soit plutôt judicieuse compte tenu du manque de chair dans les révélations de l'ex-ministre.

Sheila Copps a beau s'en défendre, elle a beau insister sur les autres aspects de ses mémoires, notamment sur les grandes batailles de sa carrière politique, son livre est d'abord et avant tout un très long règlement de comptes contre Paul Martin. Le lecteur le comprendra d'ailleurs rapidement : on trouve le nom de Paul Martin une douzaine de fois dans les trois premières pages de la version originale anglaise du bouquin.

Que Mme Copps ait une crotte sur le coeur contre Paul Martin et sa bande de loyaux exécuteurs, ça se comprend. Après tout, ce sont eux qui ont mis fin abruptement à sa carrière politique, sans aucune considération pour ses états de service ni le moindre respect pour ce qu'elle représentait au Parti libéral du Canada. Qu'elle soit toujours blessée et amère de sa mésaventure, évidemment, on le serait à moins. Que Mme Copps veuille rendre quelques-unes des baffes qu'elle a reçues dans les 18 derniers mois, soit, c'est compréhensible. Mais il y a la manière.

La grande majorité des « bombes » contenues dans son livre reposent sur ses seules impressions (pas de documents, pas de dates précises, de preuves tangibles ou de témoins), des impressions qui sont nécessairement colorées par des années d'antipathie à l'égard de Paul Martin. À la blague, celui-ci a résumé ainsi la situation samedi soir, au dîner annuel de la tribune parlementaire à Ottawa : « Sheila et moi vivons depuis toujours une relation amour-haine. Moi, je m'aime bien, mais elle, elle me déteste. »

Cette animosité, d'ailleurs, remonte à bien avant l'arrivée de Paul Martin au pouvoir. Sheila Copps met beaucoup d'énergie, et depuis longtemps, à détester son rival. Il y a quelques années, au mariage d'un ami commun, Mme la ministre (du Patrimoine, à l'époque) s'était lancée, au moment du porto, dans une virulente attaque contre la politique de Paul Martin, qui n'était même plus au cabinet. La scène a laissé un malaise indélébile dans la mémoire de tous les témoins.

Pour ses mémoires, Sheila Copps s'est inspirée du même ressentiment, quitte à tourner les coins ronds pour arriver à démontrer que Paul Martin aurait envoyé des soldats canadiens en Irak s'il avait été premier ministre (possible, mais on ne le saura jamais), qu'il complotait contre le protocole de Kyoto, qu'il a voulu abolir la loi canadienne sur la santé et les pensions de vieillesse, qu'il a voulu privatiser Radio-Canada, qu'il est le grand responsable de l'augmentation des droits de scolarité au pays, etc., etc., etc.

Même la démission de Sheila Copps en 1996 (qui avait promis en 1993 de laisser son siège si son gouvernement n'abolissait pas la TPS) est le résultat d'un complot ourdi par Paul Martin. Nos collègues journalistes anglophones ont une expression savoureuse pour ce genre de raccourci : « *Don't let the facts intervene with a good story* » (Ne laissez pas les faits bousiller une bonne histoire).

Sheila Copps a le mérite d'avoir écrit seule et en un temps record ses mémoires, mais elle aurait peut-être eu avantage à attendre un peu pour laisser retomber la poussière (et la rancoeur). Évincée de sa circonscription de Hamilton en mars par un protégé de Paul Martin, Tony Valeri, elle s'est mise au clavier dans les jours suivants et a pondu un peu plus de 200 pages en moins de trois mois. Résultat : son livre souffre d'un manque de recul évident par rapport aux événements qu'elle raconte et aux acteurs qu'elle dépeint. À commencer par elle-même, si on en juge par le récit de ses grandes batailles. Quand elle n'écorche pas Paul Martin, l'ancienne protégée de Jean Chrétien se flatte le nombril en racontant les nombreux rôles déterminants qu'elle a tenus dans sa longue carrière.

En résumé, Sheila Copps a écrit un livre dont elle est le héros et dont Paul Martin est le méchant. Et entre les deux, il n'y a pas beaucoup de place pour les nuances.

On apprend notamment que Mme Copps a sauvé in extremis la sacrosainte loi canadienne sur la santé des griffes de Paul Martin, qu'elle a fait plier les États-Unis dans la guerre des magazines et qu'elle a, seule, convaincu la Chine de prendre un virage environnemental.

Quant à sa version du référendum de 1995 sur la souveraineté du Québec, elle laissera pantois quiconque connaît un tant soit peu la politique québécoise et se souvient du climat de l'époque entre Québec et Ottawa. D'emblée, Sheila Copps reconnaît que son rôle a été mineur. Justement, dit-elle, voilà bien le problème : comment ces ingrats d'organisateurs du camp du NON ont-il pu la mettre de côté ? « J'ai informé le comité central du NON de mon entière disponibilité, mais à ma grande surprise, le téléphone n'a pas sonné. » Résumant l'accueil que lui ont fait les organisateurs du NON, Mme Copps conclut plus loin : « J'ai été surprise de constater à quel point ils ne tenaient pas à gagner le référendum »... Évidemment, pas l'ombre du début d'un reproche à Jean Chrétien, pas la moindre critique contre son gouvernement, dont l'intransigeance a poussé bien des Québécois à voter OUI, selon l'aveu même d'acteurs majeurs du camp du NON.

Mais ce n'est pas cela que l'on retiendra des mémoires de Mme Copps. Les attaques dévastatrices contre Paul Martin sont bien trop croustillantes pour que l'opposition se prive d'un si beau cadeau. Y compris l'opposition à Paul Martin dans son propre parti.

COURRIEL
Pour joindre Vincent Marissal
vincent.marissal@lapresse.ca

Terroir : la ministre Gauthier inspirée

MICHEL DOLBEC
PRESSE CANADIENNE

PARIS — Intéressée par l'approche régionale qu'elle a découverte en France, la ministre québécoise de l'Agriculture espère proposer l'année prochaine une politique « relativement simple mais claire » pour assurer l'authenticité des produits du terroir. Pour l'instant, Françoise Gauthier n'a pas encore trouvé la formule qui lui permettrait de concilier les « deux courants de pensée », qui réclament d'un côté une approche souple et, de l'autre, un encadrement strict. Mais la visite d'une semaine qu'elle vient d'effectuer à Paris et en Aquitaine semble l'avoir éclairée.

Pendant son séjour, Mme Gauthier s'est notamment rendue au Salon international de l'agroalimentaire. « J'ai été frappée de voir que les producteurs se réunissaient par régions plutôt que par produits », a-t-elle raconté.

La ministre n'envisage pas bien sûr de mettre en place une panoplie d'appellations aussi vaste qu'en France. Son homologue Nicolas Forissier l'en aurait dissuadée : « Il m'a dit lui-même qu'il y en avait trop. »

En France, les fameuses A.O.C. (pour « appellation d'origine contrôlée ») certifient l'authenticité de près de 500 vins et spiritueux, d'une cinquantaine de fromages et de 350 produits agroalimentaires allant de l'huile d'olive au poulet.

ACTUEL SANTÉ AUX P'TITS SOINS...
Tous les dimanches dans LA PRESSE

Résultats

LOTO QUÉBEC — TVA, le réseau des tirages

LOTTO 6/49 — Tirage du 2004-10-23

01 08 13 24 27 43 — Complémentaire : (36)

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	15 089 227,00 $
5/6+	8	55 276,30 $
5/6	232	1 574,60 $
4/6	12 554	55,10 $
3/6	221 394	10,00 $
2/6+	135 284	5,00 $

Ventes totales : 22 512 718 $
Prochain gros lot (appr.) : 22 000 000 $

LOTTO 6/49 — PROCHAIN GROS LOT LE 27 OCTOBRE 2004 — 22 000 000 $

Québec 49 — Tirage du 2004-10-23

10 13 25 26 37 41 — Complémentaire : (42)

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 000 000,00 $
5/6+	0	50 000,00 $
5/6	17	500,00 $
4/6	1 013	50,00 $
3/6	19 398	5,00 $

Ventes totales : 576 120,50 $

Extra Tirage du 2004-10-23 — NUMÉRO 983166

Extra Tirage du 2004-10-24 — NUMÉRO 860135

La Québécoise Tirage du 2004-10-24 — 3 439 — 4 0965

Banco — Tirage du 2004-10-24 — **Banco Spécial**

04	10	15	16	17	20	21	28	29	33
36	38	42	47	51	52	54	59	64	67

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

«VOTRE TRAITEMENT ANTIROUILLE»

profitez aujourd'hui du grand
BLITZ
d'automne

Notre traitement
— en 8 points —

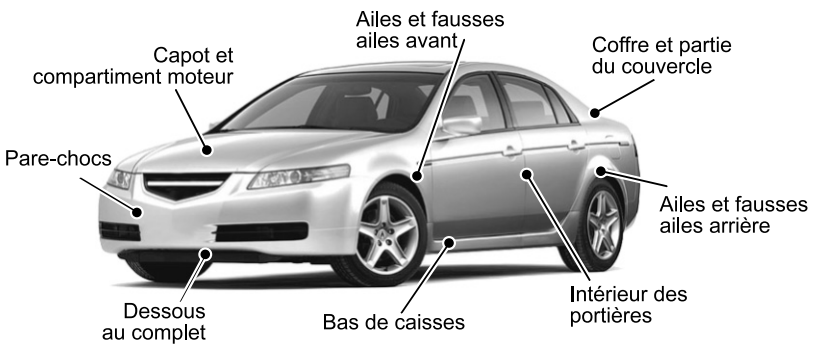

L'automne, c'est le temps de votre traitement…
L'application d'un traitement antirouille devrait faire partie de la mise au point automnale de votre véhicule.

Malgré les efforts des fabricants automobiles, la seule façon d'empêcher l'apparition de rouille s'avère l'application d'un traitement antirouille adapté au climat et aux températures d'ici. La fluidité du produit et l'application localisée faite par des spécialistes feront toute la différence entre une protection efficace et un traitement partiel.

Dépêchez-vous à consulter nos spécialistes avant que l'hiver arrive…

ANTIROUILLE MÉTROPOLITAIN?
visitez nous @ www.antirouille.com

Longueuil (450) 651-5531 | Laval (450) 668-9883 | Anjou (514) 356-1519 | N.D.G. (514) 488-7300 | Pierrefonds (514) 685-5055

TRAITEMENT COMPLET POUR SEULEMENT 72,95$ +taxes — GARAGE RECOMMANDÉ CAA QUÉBEC
1 866 antirouille 268-4768

3261084A

Comptes impayés?
Perception efficace de vos comptes à recevoir, loyers et jugements
sans déboursé de votre part
Grégoire Perron & Associés Avocats
Droit civil et recouvrement
Téléphone : (514) 285-6441 • Sans frais : 1 888 285-6441
Courriel : gperron@videotron.ca
3253357 3253859

Comment le Canada doit-il gérer à long terme le combustible nucléaire irradié?

La Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) mène une étude sur les méthodes de gestion à long terme du combustible nucléaire irradié au Canada.

Vous êtes invités à venir partager vos réflexions

La SGDN tiendra des séances d'information et un atelier de discussion :

Séances d'information
Lundi le 1er novembre de 18h à 21h
(Présentation de la SGDN à 19h30)
OU
Mardi le 2 novembre de
14 h à 17h et de 18h à 21h

Atelier de discussion
Mercredi le 1er décembre de 18h à 21h30
(Présentation à 18h suivie de discussions)

Ces activités auront lieu
HÔTEL CROWN PLAZA - 505, rue Sherbrooke Est, Montréal, PQ

Pour vous inscrire à l'atelier de discussion, pour obtenir d'autres informations ou pour recevoir le document de discussion n° 2 de la SGDN : *"Les options et leurs implications"*
Composez le 1 800-349-4859 ou envoyez un courriel au : info@nwmo.ca

Vous pouvez également vous inscrire à l'atelier de discussion lors de la séance d'information.

nwmo
NUCLEAR WASTE MANAGEMENT ORGANIZATION
SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES

Vous pouvez aussi donner votre point de vue en ligne : **www.nwmo.ca**
ou aux activités d'information et de discussion ou en composant le **1 800-349-4859**

3264767A 3264774

SUITES DE LA UNE

Dissensions sur la péréquation

PÉRÉQUATION
suite de la page A1

Ottawa continuait, de son côté, à multiplier les discussions bilatérales ; Paul Martin a, par exemple, rencontré pendant plusieurs heures les dirigeants des Territoires du Nord-Ouest en début de journée hier.

De sources provinciales, on indiquait que le Québec et les sept autres provinces bénéficiaires du programme souhaitent que, dès 2005, Ottawa fasse passer sa contribution en péréquation à environ 12,4 milliards de dollars au lieu des 10,9 milliards promis. Mais les provinces « riches », l'Alberta et l'Ontario, qui ne bénéficient pas du programme, souhaitent qu'Ottawa reste sur ses positions. Pire encore, les « quasi-riches », qui sont susceptibles bientôt de ne plus en profiter, la Colombie-Britannique et la Saskatchewan, ne sont pas bien loin de l'Alberta et de l'Ontario.

« Le cadre, c'est le cadre, c'est le cadre », disait-on sans détours du côté fédéral, hier soir, après que les fonctionnaires eurent rencontré ceux des provinces en fin de journée. Ottawa arrivera demain à la conférence déterminé à ne pas mettre plus d'argent dans le panier qu'il n'en avait allongé à la conférence fédérale-provinciale de septembre sur la santé. Tout au plus, on envisage de diluer le mandat d'un « comité d'experts » chargé de trancher les parts du gâteau dans le futur, idée qui déplaisait à une majorité de provinces.

Flairant le vent la semaine dernière, Jean Charest a fait baisser les attentes. « Cette réunion ne sera pas la dernière », a prévenu le premier ministre du Québec, qui a ajouté : « Je ne m'attends pas, moi, mardi (demain), à ce qu'on règle tous les enjeux qui tournent autour du déséquilibre fiscal. Je m'attends par contre à ce que nous puissions faire des progrès — ça, c'est le minimum — puis que nous puissions avancer et que nous puissions recevoir des transferts qui sont plus importants. »

Du côté d'Ottawa, le ministre des Finances, Ralph Goodale, a clairement fait savoir que le gouvernement Martin n'a guère l'intention de bonifier la proposition qui avait été faite aux provinces à la mi-septembre lors de la dernière conférence fédérale-provinciale. À ce moment-là, Paul Martin avait proposé de faire passer les paiements de péréquation, qui seront de 10 milliards de dollars cette année, à 10,9 milliards en 2005-2006 pour ensuite les augmenter de 3,5 % par année.

Interrogé par *La Presse* au sujet de la rencontre de demain, M. Goodale a affirmé que l'offre en matière de péréquation correspond à ce que réclament les provinces. Surtout, pas question pour Ottawa de lancer plus d'argent sur la table, en dépit du surplus de 9,1 milliards pour 2003-2004, soit quatre fois plus que les prévisions.

Il est d'ores et déjà acquis que l'excédent des deux prochains exercices financiers oscillera aussi autour de 9 milliards de dollars, mais M. Goodale a maintes fois laissé entendre qu'il comptait réduire les impôts dans son prochain budget.

Peu d'alliés

Le premier ministre Martin aura cette semaine beaucoup moins de fil à retordre qu'à la conférence sur la santé, où, parti de 9 milliards, le fédéral a dû finalement consentir 18 milliards en six ans aux provinces pour acheter la paix.

Le ciment entre les provinces est bien plus friable. Jusqu'ici, le Québec, le Manitoba et l'ensemble des Maritimes étaient dans le même bateau, comme bénéficiaires importants du programme.

Or, Ottawa est sur le point de s'entendre avec Terre-Neuve sur des redevances pour l'exploitation des richesses *offshore*. Le premier ministre, Danny Williams, parlait cette semaine d'un paiement de 1,4 milliard de dollars en huit ans pour son gouvernement. La même chose arrivera avec la Nouvelle-Écosse, bien que les négociations soient moins avancées — des redevances fédérales de 60 millions par année pour l'exploitation du gaz au large des côtes sont sur la table, un chiffre qui croîtra rapidement.

Jean Charest, qui a passé tout le week-end à Ottawa — pour un banquet samedi soir — pourrait bien se retrouver aujourd'hui avec Gary Doer, du Manitoba, et Bernard Lord, du Nouveau-Brunswick, comme seuls alliés indéfectibles.

Québec a depuis des semaines tenté de pousser sur une répartition du « gâteau » fédéral au prorata de la population, une formule qui ne trouve guère d'appui dans les autres provinces.

La semaine dernière, l'opposition péquiste a intensifié la pression sur M. Charest à la veille de la rencontre d'Ottawa. « Il est établi que nous perdons chaque année, au titre de la péréquation, 2,8 milliards. Est-ce que notre premier ministre va aller les réclamer à Ottawa, mardi prochain ? » a martelé Bernard Landry en rappelant que le Québec avait besoin de cette somme dès l'exercice 2004-2005. Selon lui, Jean Charest doit « continuer à insister pour que nous ayons notre argent ». « Ce n'est pas rien, c'est autour de 60 millions de dollars par semaine. Cela dispenserait le gouvernement, en moins de deux semaines, de priver les étudiants de 100 millions », a souligné M. Landry.

Parallèlement, le gouvernement Martin refusera demain d'élargir les discussions au fameux déséquilibre fiscal qui existe entre Ottawa et les provinces.

« Les chiffres que nous avons mis sur la table ont déjà été acceptés par les premiers ministres lorsqu'ils ont rencontré M. Martin en septembre, a rappelé à *La Presse* Ralph Goodale. Il faut bien saisir l'ampleur de ce que nous proposons. Au cours des cinq prochaines années, nous augmenterons les paiements de péréquation de l'ordre de 45 %. Je crois que c'est une bonne offre et que c'est en effet la meilleure proposition jamais mise de l'avant par le gouvernement du Canada », a-t-il affirmé.

Une cavale de 200 km à tombeau ouvert

CAVALE
suite de la page A1

Le milicien serait aussi responsable de deux débuts d'incendie et d'un vol d'essence.

La police enquête toujours sur ces allégations, précise Mme Mathieu.

Après avoir filé entre les mains de la police municipale de Saguenay, lancée à ses trousses, le chauffard aurait ensuite tiré d'autres coups de feu sur le poste de police de la Sûreté du Québec à Alma. Près de là, des policiers à bord d'une voiture semi-banalisée l'ont aperçu et l'ont filé jusqu'à l'arrivée d'une véhicule de patrouille, qui l'a pris en chasse.

Barrage routier

La poursuite s'annonçait courte avec l'érection d'un barrage sur la route 175. C'était sous-estimer le milicien, qui a évité le tapis à clous et au moins un autre barrage érigé pour tenter de freiner sa course folle. Des patrouilleurs l'ont suivi à haute vitesse tout le long de sa longue traversée, qui l'a mené jusqu'à Québec, relate la porte-parole.

Sachant qu'il allait bientôt arriver dans la capitale, la police de Québec a bloqué les sorties de l'autoroute Laurentienne pour l'empêcher de se rendre au centre-ville. C'est finalement la manoeuvre d'un policier à la hauteur de la sortie Jean-Talon qui a permis de neutraliser le suspect. « Il y a eu une collision entre les deux véhicules », confirme Mme Mathieu, sans toutefois pouvoir confirmer que cette intervention a été réalisée selon les règles établies.

À pied

L'histoire ne s'arrête pas là. Le jeune homme a pris la fuite à pied, laissant derrière lui son arme de chasse. Par un moyen toujours inconnu, il s'est rendu chez une résidante de Sainte-Foy, vraisemblablement sa demi-soeur. « Les occupants ont appelé le 911 pour dire qu'un individu en habit de camouflage tentait d'entrer chez eux par effraction », résume Mme Mathieu.

Le recoupement a été rapidement fait entre ce dernier événement et la poursuite. Le fuyard a finalement été repéré vers 4 h hier sur le terrain de l'hôpital Laval, où il a été appréhendé.

Le suspect, qui paraissait confus, n'a pas résisté à son arrestation. Il a été transporté à l'hôpital, d'où il a reçu son congé hier après-midi. L'homme a été remis entre les mains de la SQ pour être ramené dans le district du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Il devrait comparaître aujourd'hui au palais de justice d'Alma.

« Un cas isolé »

Jointe au téléphone, la responsable des affaires publiques du 35e Groupe brigade du Canada, Sonia Nadeau, insiste : « Il s'agit d'un cas isolé. »

Mme Nadeau confirme que le jeune homme de 20 ans est un citoyen-soldat, ce qu'on appelle communément un milicien ou encore un réserviste. « Il est fantassin au sein du régiment du Saguenay. Comme tous les réservistes, il travaille à temps partiel. »

Le Québec compte deux brigades totalisant 5000 miliciens. Leur participation est fréquente à des missions de paix comme en Bosnie et en Afghanistan, explique Mme Nadeau. Elle assure que le fuyard n'est pas de retour d'une mission récente, écartant du coup qu'il ait pu être victime d'un choc post-traumatique.

L'homme aurait probablement commis une partie de ses crimes avec du matériel de l'armée, du moins l'habit de combat et le masque à gaz. L'arme utilisée étant une arme de chasse, il est donc probable qu'elle appartienne au suspect.

Quant à savoir si l'armée est en mesure de déceler les signes précurseurs de tels comportements chez ses membres, Mme Nadeau doit s'en remettre au bon jugement des supérieurs immédiats des miliciens.

« On les voit quatre fois par mois et il n'y a pas de tests de dépistage. Mais ils ne sont pas laissés à eux-mêmes. Ils sont encadrés », assure-t-elle.

L'homme devra faire face à des mesures administratives. « Nous allons revoir l'*employabilité* de ce réserviste », conclut la représentante de la brigade.

LE LUXE VA ENCORE PLUS LOIN.
LE PRIX A REBROUSSÉ CHEMIN.

LA NOUVELLE ES 330 2005 ÉDITION SPÉCIALE

Des garnitures en bois véritable. Un contrôle optimal de la climatisation dans l'habitacle. Des sièges pleinement réglables et climatisés, taillés dans le cuir le plus souple. Curieusement, pendant que nos ingénieurs s'amusaient à élever la barre, nos comptables se sont affairés à réduire le prix. Les planètes se sont alignées. Et c'est le moment d'en profiter. Pour vous en convaincre davantage, pourquoi ne pas effectuer un essai routier ? Composez le 1 800 26-LEXUS pour connaître le concessionnaire le plus près de chez vous.

À PARTIR DE 39 900 $* 578 $/POUR 48 MOIS*

- *Moteur V6 de 3,3 litres développant 225 chevaux*
- *Super transmission 5 rapports à commande électronique*
- *Surfaces des sièges en cuir*
- *Garnitures en bois véritable*
- *Système audio haut de gamme Lexus à 7 haut-parleurs*
- *Commandes du système audio au volant*
- *Commande de la climatisation à deux zones*
- *Sièges assistés du conducteur et du passager avant avec mémorisation*
- *Sièges avant chauffants avec réglages variables de la chaleur*
- *Coussins gonflables avant multiphases, coussins latéraux montés dans les sièges avant, coussins latéraux en rideau pleine longueur*
- *Roues en alliage d'aluminium de 16 po*

ÉDITION SPÉCIALE
ES 330

À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION

LEXUS

LEXUS.CA

**Plans de location de Lexus Services Financiers sur approbation du crédit. Offre valable pour les Lexus ES 330 2005 Édition Spéciale louées avant le 1er novembre 2004. Immatriculation, enregistrement, assurances et toutes les taxes applicables en sus. Les frais de transport et de préparation ne sont pas inclus dans le PDSF. Basé sur une location-bail de 48 mois à un taux de location de 5,9 % (modèle BA30GP-D). Aucun acompte ou échange requis. Dépôt de garantie de 500 $. Premier paiement dû à la livraison. Coût total de la location de 27 726,75 $ et prix de l'option d'achat de 19 152 $ basés sur un maximum de 96 000 km. Des frais de 0,15 $ pour chaque kilomètre supplémentaire (0,10 $ par kilomètre si convenu au moment de la signature du contrat de location) s'appliquent. PDSF de 39 900 $. Voyez votre concessionnaire Lexus participant pour plus de détails. Le concessionnaire peut offrir la location à un prix moindre. Des commandes du fabricant peuvent être nécessaires.*

3264818A

3264819

Le Bloc s'oppose à l'expulsion des jeunes immigrants délinquants

NATHAËLLE MORISSETTE

SAINTE-ADÈLE — Le Bloc québécois a profité de son conseil général pour adopter une proposition d'urgence dans le but de faire cesser l'expulsion systématique des jeunes immigrants qui n'ont pas la citoyenneté canadienne et qui font l'objet d'un jugement de la Chambre de la jeunesse de la Cour du Québec.

Peu importe la nature du crime, du simple vol à l'étalage au meurtre, les bloquistes s'opposent à l'idée d'expulser dans son pays d'origine un jeune contrevenant. Le Bloc québécois demande donc qu'un comité parlementaire se penche sur la question.

« Ils ne sont pas citoyens, mais ils sont ici et leur famille est ici, a déclaré hier le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, en point de presse, à l'issue du conseil général de son parti. Un jeune de 12-13 ans qui aurait commis une telle chose (un meurtre), est-ce que ça va aider l'humanité et l'aider lui que de l'expulser dans son pays, coupé de sa famille ? Poser la question, c'est y répondre. »

Selon le député Serge Ménard, fervent partisan de cette proposition, il faut privilégier la voie de la réhabilitation pour aider ces jeunes à s'en sortir. « C'est inhumain et c'est indigne d'un pays comme le Canada, mentionne-t-il. En matière de réhabilitation des jeunes, c'est complètement stupide. La délinquance juvénile, ça peut arriver n'importe où. C'est comme si on disait : Il y a des chances que tu deviennes criminel, retourne donc chez toi. »

Les militants ont également appuyé des propositions pour que le Bloc accentue ses pressions sur le gouvernement fédéral dans le dossier d'Air Canada. Ils demandent le maintien des services en français et ils souhaitent que le siège social de la compagnie reste à Montréal.

Une proposition demandant que le parti continue de réclamer des explications sur la mise à l'écart de Valeurs mobilières Desjardins pour la vente des actions de Petro-Canada a aussi été adoptée.

La proposition principale

Le Bloc a aussi présenté sa « proposition principale 2005 », qui suggère des idées concrètes pour faire la promotion de la souveraineté du Québec. On y propose notamment une série de mesures qui pourraient être mises de l'avant dans un Québec souverain : la création d'une caisse autonome d'assurance emploi, la production d'énergie propre comme l'éolienne, la mise en place d'une force armée minimale, l'adoption d'une monnaie commune en Amérique du Nord et l'élaboration d'une politique de conciliation travail-famille.

Mais lorsque le document a été présenté hier, plusieurs militants en ont profité pour quitter la salle. Aucun débat n'a suivi le dévoilement de cette proposition, adoptée à la fin du conseil général. Elle fera plutôt l'objet de nombreuses discussions dans les circonscriptions et ne sera débattue qu'au congrès de mai 2005.

Le chef bloquiste n'a pas nié que des améliorations devaient être apportées à ce document, car il a été rédigé rapidement après les élections.

Lors de cette fin de semaine, M. Duceppe a fait part de ses attentes par rapport à la conférence de demain sur la péréquation. « Le minimum, ça veut dire que le Québec mette sur la table la nécessité et l'obligation de résoudre le déséquilibre fiscal. On ne peut pas accepter que le déséquilibre fiscal, que certains appellent pressions financières, soit maintenu. »

PHOTO CLEMENT ALLARD, PRESSE CANADIENNE

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe

toyota.ca

CAMION TOYOTA

Sienna 2005

Un beau matin, l'hiver sera là.
Êtes-vous prêt ?

- Moteur 6 cylindres de 3,3 L et 230 ch, avec système de distribution à calage variable intelligent (VVT-i)
- Roues de 17 po en alliage d'aluminium
- Sièges de 3e rangée rabattables et escamotables dans le plancher
- Glaces et verrous de portières assistés plus régulateur de vitesse
- Qualité légendaire Toyota

Financement à l'achat de

3,9 % jusqu'à 36 mois **

Location à partir de 399 $ par mois, 48 mois *

La traction intégrale est maintenant disponible sur tous les modèles Sienna.

3266442

consommation de carburant 13,1 L/100 km VILLE / 9,1 L/100 km ROUTE †

Voyez votre concessionnaire Accès Toyota dès aujourd'hui, consultez notre site Web à **toyota.ca** ou composez le **1 888 Toyota-8**.

Programmes de location au détail et de financement à l'achat sur approbation de crédit de Toyota Services Financiers. † Selon le Guide de consommation de carburant 2004 publié par Ressources naturelles Canada. * La location est basée sur une location-bail de 48 mois et un taux de location de 5,9 % pour une Sienna 2005 CE 7 places à traction intégrale (modèle BA29CP-A avec transmission automatique), avec acompte de 6 551 $. Dépôt de garantie de 475 $. Obligation totale de 25 703 $ et option d'achat de 17 232 $. Basé sur un maximum de 96 000 km; des frais de 0,10 $ s'appliquent pour chaque kilomètre supplémentaire, s'il y a lieu. Calculé à partir du PDSF de 35 900 $. Le coût total de la location comprend un maximum de 1 375 $ pour les frais de transport et de préparation, le remboursement de la taxe sur le climatiseur et la taxe sur les pneus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. ** Exemple de financement : 20 000 $ à 3,9 % équivaut à 589,59 $ par mois pendant 36 mois. Frais d'emprunt de 1 225,24 $ pour un total de 21 225,24 $. Offre valable sur toutes les Sienna 2005 CE 7 places à traction intégrale (modèle BA29CP-A) louées ou financées avant le 1er novembre 2004. Un concessionnaire Toyota est libre d'établir ses propres prix de détail et ne subira aucune récrimination s'il choisit de vendre à un prix inférieur à ceux indiqués dans cette annonce. Pour de plus amples renseignements, voyez votre concessionnaire participant Accès Toyota, composez le 1 888 TOYOTA-8 ou consultez notre site Web à toyota.ca.

3266203A

POLITIQUE

Vers un examen permanent des dépenses fédérales

BRUCE CHEADLE
PRESSE CANADIENNE

OTTAWA – Le gouvernement fédéral a entrepris à marche forcée sa deuxième révolution culturelle, selon les voeux du ministre fédéral du Revenu, John McCallum.

Le ministre, qui détient aussi la présidence du comité d'examen des dépenses au sein du conseil des ministres, a affirmé que son intention de réduire de 12 milliards de dollars les dépenses des ministères n'était qu'un commencement.

En effet, il entend mettre en place un processus permanent d'examen des dépenses d'ici à 2006. Ainsi Ottawa pourrait scruter avec régularité les budgets des ministères et les pratiques en matière de dépenses, afin de réorienter l'argent de programmes mûrs pour des compressions vers d'autres programmes qui requièrent plus de financement.

Des hauts fonctionnaires déjà mal à l'aise avec les compressions exigées actuellement pourraient toutefois s'inquiéter encore davantage de la démarche à venir.

PHOTO TOM HANSON, PRESSE CANADIENNE

Le ministre fédéral du Revenu, John McCallum

« Vous pouvez affirmer que ce que nous recherchons, ce que nous voulons obtenir en fait, c'est un changement culturel au gouvernement. Nous avons déjà réussi à changer la culture du gouvernement en ce qui a trait à la gestion des finances. Et maintenant nous en sommes à un deuxième changement culturel. »

Ancien économiste à la Banque Royale, M. McCallum a été désigné pour réaffecter vers des programmes prioritaires des milliards de dollars en ressources financières consacrées à des programmes secondaires, inefficaces ou désuets.

Les opposants au projet affirment que l'exercice de réductions des programmes ne sert en vérité qu'à réaliser les promesses électorales du premier ministre Paul Martin.

D'une durée de cinq ans, la première phase de 12 milliards en réaffectation sera précisée au cours du budget fédéral, début 2005, a expliqué M. McCallum

« Le budget 2005 équivaut à un effort ponctuel, immédiat, a-t-il commenté. C'est de grande envergure, mais cela demeure ponctuel. D'ici au budget 2006, nous aurons établi un mécanisme permanent qui sera intégré à la machine gouvernementale et au processus budgétaire chaque année. »

Au cours de la phase 1, chaque ministère doit relever parmi ses dépenses 5 % de postes budgétaires jugés non prioritaires.

Également, la réforme de la gestion gouvernementale, relativement aux approvisonnements, à la gestion des propriétés et à la prestation de services, devait aussi permettre d'épargner la moitié des 12 milliards anticipés, a souligné le ministre.

Les 6 milliards restants viendront de la liste des ministères.

Tous les ministères avaient déjà soumis leurs propositions à la fin de la semaine dernière, sauf deux ou trois. Parmi les retardataires, citons la Sécurité publique, le tout nouveau ministère dirigé par la vice-première ministre, Anne McLellan.

Par ailleurs, certains ministères avaient dépassé leur objectif, tandis que d'autres étaient en deçà des 5 %, a ajouté M. McCallum.

En 1969, les libéraux sous la houlette de Pierre-Elliott Trudeau avaient mis en vigueur des mesures semblables. Mais cela n'avait pas été très réussi, a rappelé le professeur d'administration publique Allan Maslove, de l'Université Carleton.

Enfin, un essai routier avec une destination!

VOUS POURRIEZ GAGNER UNE ESCAPADE VIP

Faites l'essai routier d'une repensée, remodelée et remarquable **Subaru Legacy 2005** ou **Subaru Outback 2005** et vous pourriez gagner une formidable escapade VIP pour deux personnes.

Ça fait changement d'un essai routier qui tourne en rond !

OUTBACK 2005

Faites vite!
Ce concours prend fin le 29 octobre 2004

LEGACY 2005

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE SUBARU PARTICIPANT

SUBARU DES SOURCES DOLLARD DES ORMEAUX
SUBARU DE LAVAL ADM AUTOMOBILES
SUBARU RIVE-SUD GREENFIELD PARK
JOHN SCOTTI SUBARU ST-LÉONARD
SUBARU AUTO CENTRE MONTRÉAL
CARREFOUR SUBARU AUTO STE-ROSE, LAVAL

subaru.ca

NOUVEAU INFORMEZ-VOUS DU PROGRAMME DE REMISE SUBARU POUR LES DIPLOMÉS

SUBARU
Traction intégrale

Règlement disponible chez les concessionnaires participants.

3261325A

3261325

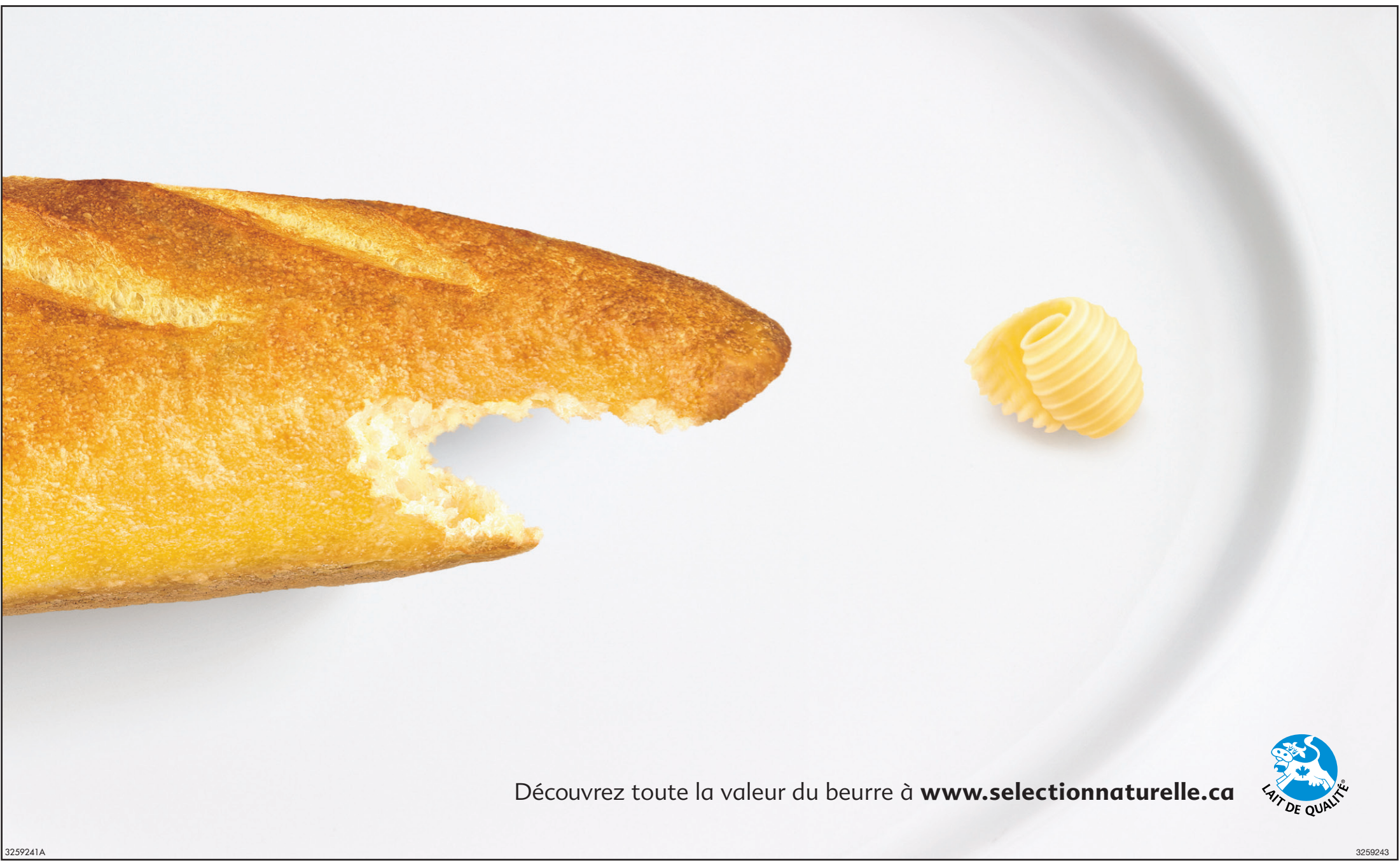

3259241A

3259243

POLITIQUE

Des élections le 22 novembre en Alberta

JIM MACDONALD
PRESSE CANADIENNE

EDMONTON – Des élections provinciales seront vraisemblablement déclenchées aujourd'hui en Alberta.

Le premier ministre Ralph Klein devrait annoncer la tenue d'un scrutin général le 22 novembre. Et la lutte promet d'être plutôt inégale, les conservateurs disposant d'un trésor de guerre de loin supérieur à celui de leurs opposants.

M. Klein est au pouvoir depuis 12 ans. Il a déjà indiqué que, s'il est réélu, ce sera son dernier mandat.

Lors de la dernière élection, en 2001, les conservateurs de Ralph Klein avaient remporté 74 des 83 sièges. Les libéraux en avaient récolté sept, et les néo-démocrates, deux.

La prochaine campagne pourrait donc donner l'impression que les adversaires ne se battent pas à armes égales. M. Klein se promènera dans la province en avion privé, tandis que ses rivaux, avec leurs budgets très serrés, vont parcourir les circonscriptions en fourgonnette.

La caisse des conservateurs atteindrait les 4 millions de dollars. La directrice exécutive du parti, Marilyn Haley, n'a pas voulu confirmer ce chiffre. Mais elle a affirmé que sa formation n'avait pas l'intention de tout dépenser son argent.

Les partis d'opposition ont admis n'avoir qu'une fraction de cette somme en poche et tentent toujours de récolter des fonds. De même, les libéraux, tout comme les néo-démocrates, ont du mal à trouver des candidats dans les 83 circonscriptions.

MISE AU POINT

Veuillez noter les corrections suivantes : Dans le cahier publicitaire ***Grattez et épargnez*** en vigueur les 23 et 24 octobre 2004 (WE103P504):

À la page 4 : Rabais 30 %. Tous les ensembles, chariots et accessoires de golf à prix ordinaires.
CORRECTION : Rabais 30 %. Tous les ensembles, chariots et accessoires de golf à prix ordinaires. À l'exclusion des articles Sears « Valeur sûre » et Sears Les essentiels.

Dans le cahier publicitaire **Sears en solde** en vigueur du 25 au 31 octobre 2004 (CC104F504):

À la page 17 : Toutes les bottes à prix ordinaires sont en solde, dont tous les modèles Kamik, Protocol, Boulevard Club pour hommes, Nevada et Tradition pour femmes et Kangaroos, Kamik et Columbia pour enfants à prix ordinaires. Sauf les articles Sears Les essentiels.
CORRECTION : Toutes les bottes à prix ordinaires sont en solde, dont tous les modèles Kamik, Protocol, Boulevard Club pour hommes, Nevada et Tradition pour femmes et Kangaroos et Kamik pour enfants à prix ordinaires. Sauf les articles Sears Les essentiels.

À la page 18 : Rabais 30 %. Toutes les pantoufles Retreat, Arnold Palmer, Isotoner et Nevada à prix ordinaires pour hommes.
CORRECTION : Les pantoufles Retreat ne seront pas disponibles dans tous les magasins à l'occasion de ce solde.

À la page 34 : Rabais 500 $. Téléprojecteur Panasonic 50 po à traitement numérique de la luminosité. Rég. Sears 4 499,99 $. Solde 3 999,99 $.
CORRECTION : Le meuble illustré dans le cahier publicitaire n'est pas inclus dans le prix du téléprojecteur. Ce modèle peut être acheté chez Sears au prix de 799,99 $.

À la page 35 : Rabais 20 $. Appareil photo numérique Sony Cybershot. Rég. Sears 399,99 $. Solde 379,99 $.
CORRECTION : Rabais 10 $. Appareil photo numérique Sony Cybershot. Rég. Sears 349,99 $. Solde 339,99 $.

Nous sommes sincèrement désolés de tout inconvénient que ces erreurs ont pu causer à nos clients.

SEARS

3266819

La route offre soudain plus d'adhérence.

Modèle Aero illustré
37 735 $* (PDSF)

La nouvelle Saab 92X TI

Traction intégrale à toute épreuve, performance à couper le souffle et polyvalence maximale grâce aux cinq portes. Pour un essai routier, faites le 1 888 888-SAAB ou voyez saabcanada.com

SAAB ANNULE LE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

À partir de 28 950 $* (PDSF)

Louez pour 299 $‡ /mois pendant 48 mois

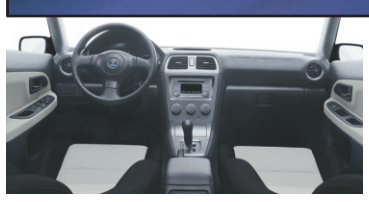

La nouvelle Saab 92X Traction Intégrale

Ce que vous devez savoir : ‡ Prix basé sur la location d'une Saab 9-2 X Linear. Un acompte ou un échange d'une valeur minimale de 4 300 $ et/ou un dépôt de sécurité de 350 $ sont exigés. L'obligation totale est de 18 681 $. Le coût annuel de l'emprunt est de 3,9 %. Sur approbation de crédit de GMAC. L'option d'achat au terme de la location est de 12 341 $, taxes en sus. Limite de kilométrage annuelle de 20 000 km, frais de 0,12 $ par kilomètre excédentaire. D'autres options de location sont offertes. * Le PDSF de la Saab 9-2X Linear 2005 est de 28 950 $. *‡ Le transport (1 050 $), la taxe sur la climatisation (100 $), la TPS, la TVQ, les frais d'immatriculation, la préparation à la route, les frais d'administration, d'enregistrement, les frais associés à l'inscription au RDPRM, les droits, l'assurance et l'équipement optionnel sont en sus. Les détaillants peuvent louer/vendre à moindre prix. Les offres s'appliquent exclusivement aux modèles Saab 9-2X Linear 2005 neufs ou de démonstration et uniquement aux clients au détail admissibles. Une commande ou un échange entre détaillants peut être nécessaire. Les offres sont d'une durée limitée et ne peuvent, dans certains cas, être combinées à d'autres offres. Pour plus d'information sur les conditions et détails de ces offres, voyez votre détaillant, visitez saabcanada.com ou composez le 1 888 888-SAAB.

Mondial Saturn Saab
9415, Papineau
Montréal
(514) 385-7222
www.mondialsaturn.com

Saturn Saab de Brossard
5950, boul. Marie-Victorin
Brossard
1 866 662-3333
www.gravelauto.com

Saturn Saab de Laval
2800, boul. Chomedey
Laval
(450) 681-0028
www.bourassaauto.com

West Island Saturn Saab
9775, route Transcanadienne
Ville Saint-Laurent
(514) 332-4424
www.westislandsaturn.com

Gravel Saturn Saab
1, Place Ville-Marie, # 11 180
Montréal
1 800 724-7457
www.gravelauto.com

Décarie Saturn Saab
6100, boul. Décarie
Montréal
1 866 750-2222
www.gravelauto.com

3258601A
3258602

Ce matin à 7 h 35

Rencontre avec GILLES DUCEPPE
au lendemain du Conseil général du Bloc Québécois

HOMIER-ROY
dès 5h
Réalisation : Stéphane Tremblay

95,1 FM
Première Chaîne
Radio-Canada

www.radio-canada.ca/bienmeilleur

3266734A

SANTÉ

Tension artérielle : attention aux lectures maison !

RAYMOND GERVAIS

Des milliers de Canadiens souffrant d'hypertension vérifient régulièrement leur tension artérielle à la maison à l'aide d'un appareil acheté en pharmacie. Toutefois, s'ils n'ont pas reçu les directives adéquates, ces appareils peuvent mettre en danger la santé de leur coeur. Des erreurs simples et évitables peuvent fausser les résultats et mener à un traitement inadéquat.

C'est ce que conclut le Dr Thomas W. Wilson, chercheur à la Fondation des maladies du coeur et professeur de médecine à l'Université de Saskatchewan, à la suite d'une étude dont il a présenté les résultats ce week-end à Calgary, au Congrès canadien de santé cardiovasculaire.

Selon l'étude, la proportion de Canadiens qui font des erreurs en utilisant leur appareil à la maison serait surprenante. « Nous avons découvert que la plupart des gens ne savent pas mesurer adéquatement leur tension artérielle. En fait, seulement la moitié étaient capables d'arriver à une mesure précise à plus ou moins 5 mmHg. Puisque les médecins portent une attention de plus en plus grande aux lectures de tension artérielle faites à la maison, il est par important de pouvoir s'y fier », a dit le Dr Wilson.

PHOTO PIERRE CÔTÉ, ARCHIVES LA PRESSE

Un appareil usuel simple pour mesurer la tension artérielle.

Ces statistiques sont alarmantes, selon le Dr George Honos, porte-parole de la Fondation : « Une tension artérielle élevée constitue un important facteur de risque de maladie cardiovasculaire et d'accident vasculaire cérébral. Les personnes hypertendues doivent apprendre à mesurer et à réduire leur tension artérielle. »

Selon le Dr Wilson, les appareils numériques, oscillométriques et autogonflables qui répondent aux normes de l'Association for Advancement of Medical Instrumentation, du British Hypertension Society Protocol ou du Nouveau Protocole international de validation des instruments de mesure automatisée de la tension artérielle sont précis, mais ils ne sont pas toujours utilisés de façon adéquate.

Quatre-vingts personnes ayant fait l'achat d'un appareil automatisé de mesure de la tension artérielle ont pris part à l'étude du Dr Wilson. Les sujets se sont tous présentés à la clinique externe du Royal University Hospital pour prendre leur tension. Parmi eux, 90 % ne savaient pas qu'ils doivent se reposer au moins deux minutes avant de prendre leur tension artérielle ; 70 % ne savaient pas qu'ils ne doivent pas croiser les jambes et qu'ils doivent avoir le dos bien soutenu avant de lire leur tension. À peine 50 % savaient comment placer adéquatement le brassard et 46 % ignoraient que parler durant la mesure pouvait modifier sérieusement les résultats. Près du tiers ne savaient pas que le bras doit être soutenu au niveau du coeur. Par contre, 81 % savaient qu'il faut éviter de porter des vêtements ajustés. Une découverte plutôt surprenante est la différence de tension entre le bras gauche et le bras droit. En moyenne, il y a une différence de 5 mmHg entre les deux bras. Si le patient mesure sa tension au bras gauche et le médecin au bras droit, les données seront donc différentes.

Toujours selon l'étude, seulement sept personnes, parmi les 80 qui ont participé à l'étude, avaient reçu des directives d'utilisation lors de l'achat de l'appareil, et 23 avaient fait vérifier l'exactitude de leur appareil par un médecin, par une infirmière ou un pharmacien avant le début de l'étude.

Le Dr Wilson estime qu'on ne donne pas suffisamment de renseignements lors de la vente de l'appareil. « La chose la plus importante pour le patient consiste à demander à son médecin quel type d'appareil acheter et à obtenir les informations relatives à son fonctionnement. »

La Fondation des maladies du coeur recommande de consulter un professionnel de la santé afin de déterminer quel type d'instrument acheter ; de lire les directives qui accompagnent l'appareil ; de le faire vérifier afin de s'assurer qu'il donne les mêmes lectures que l'équipement du médecin ; et de demander au professionnel de la santé comment utiliser l'appareil et quoi faire si les résultats obtenus sont anormalement faibles ou élevés.

Mieux cibler les candidats au défibrillateur cardiaque

ÉMILIE CÔTÉ

Des experts ont divulgué des recommandations qui aideront les médecins à mieux cibler les patients ayant besoin d'un défibrillateur cardiaque implantable (DCI). Ils sont réunis à Calgary, au Congrès canadien sur la santé cardiovasculaire.

Plusieurs études ont démontré récemment l'efficacité des DCI. Par exemple, une recherche du National Institute of Health des États-Unis a révélé qu'ils peuvent réduire le taux de mortalité de 23 % chez les gens souffrant d'une insuffisance cardiaque modérée.

« Les personnes chez qui un défibrillateur cardiaque implantable est le plus bénéfique sont celles qui ont survécu à un arrêt cardiaque, et celles dont la fraction d'injection du ventricule gauche est au dessous de 30 % (elle est normalement de 60 %) », explique Georges Honos, cardiologue à l'Hôpital général juif et porte-parole de la Fondation des maladies du coeur. Le défibrillateur cardiaque est un appareil qui donne une décharge électrique au coeur lorsque ce dernier trouve en situation d'arythmie mortelle, pour le ramener à la normale. L'appareil peut sauver des vies, mais il coûte environ 25 000 $ et doit être remplacé après cinq ou six ans.

« On implante beaucoup de ces appareils à des gens qui ne l'utiliseront jamais ou à des personnes qui ont des lésions cardiaques trop importantes, indique Dr Honos. Les médecins doivent prendre des décisions difficiles quand les besoins dépassent les ressources disponibles, d'où l'importance de les éclairer. »

Pour implanter un défibrillateur, les médecins doivent également considérer certains facteurs : « L'âge du patient et les maladies qu'il a déjà contractées, explique Chris Simpson, cardiologue au Kingston General Hospital. Le patient doit également savoir qu'avoir un DCI comporte des risques d'infection, que l'appareil, dans de rares cas, peut donner des décharges inappropriées et qu'il faut être suivi tous les six mois. »

Ces recommandations seront formulées aux médecins, mais également aux gestionnaires d'hôpitaux et aux différents ministères de la Santé. « Beaucoup de personnes pourraient bénéficier des DCI, mais nous manquons de ressources. Il manque de cardiologues spécialisés en électrophysiologie, explique le Dr Honos. Et les besoins vont augmenter : il y a une prévalence des problèmes cardiaques et la population vieillit. »

Au Québec, le nombre de patients ayant reçu un défibrillateur a augmenté de 43 % entre 2001-2002 et 2002-2003, passant de 403 à 706.

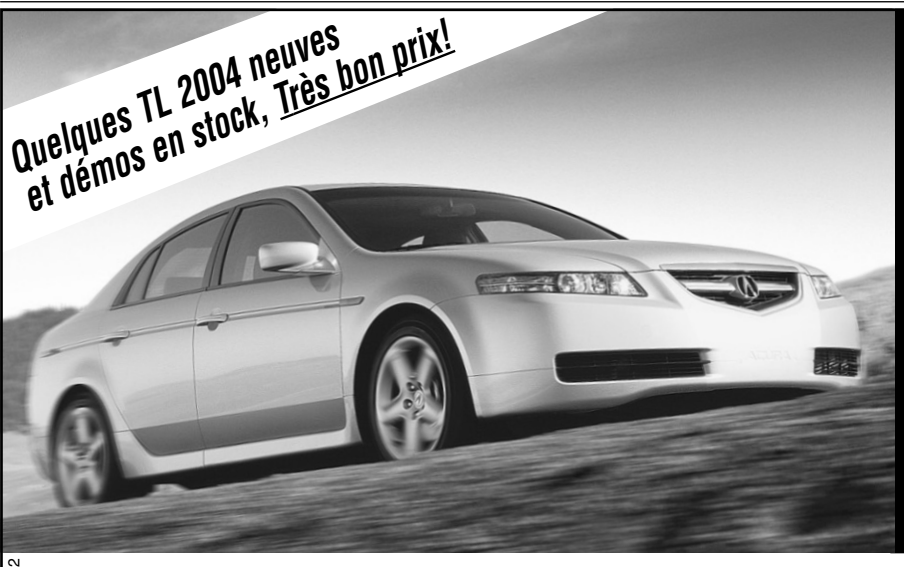

2005. L'année de l'Acura

C'est le bon temps de performer.

ACURA TL
Location à partir de
435 $* par mois
48 mois

Comptant	Paiement
6 995 $	435 $*
3 655 $	515 $*
0 $	595$*

Allocation de 96 000 km
• Aucun dépôt de sécurité

Incluant : moteur VTEC™ V6 de 270 chevaux, garnitures intérieures en cuir, système de freins antiblocage (ABS), assistance de la stabilité du véhicule (VSA), chaîne sonore AM/FM/CD à 8 haut-parleurs avec DVD-Audio, et tellement plus...

ACURA
www.acura.ca

ACURA Gabriel
www.acuragabriel.com
(514) 696-7777
4648, boul. St-Jean,
Dollard-des-Ormeaux

ACURA
www.acura.ca

*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois établis pour l'Acura TL (modèle UA6625J) 2005 neuve. Un acompte de 6 995 $ vous donne unversement mensuel de 435 $ et un total des paiements de 27 875 $. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,15 $ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation (1 200 $), frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris.

3266402

Aujourd'hui et demain

SPORT À L'ÉCOLE :
une solution pour mieux apprendre.
Reportages de Robert Frosi

DÉSAUTELS
dès 15 h
Réalisation : Ginette Viens

95,1 FM
Première Chaîne
Radio-Canada

www.radio-canada.ca/desautels

3250541A

Apprendre à vivre avec la fibromyalgie

Une formation pour réduire le mal de moitié

NICOLAS HOULE
LE SOLEIL

QUÉBEC – C'est un peu de lumière au bout du tunnel qu'a apporté le Dr Pierre Arsenault aux victimes de fibromyalgie réunies au centre Lucien-Borne, ce week-end.

Le chercheur de l'Université de Sherbrooke a mis sur pied une école où les enseignements permettraient aux patients de réduire jusqu'à 50 % la douleur due à ce mal qui embête tant de médecins.

Avec son plan en quatre étapes, le Dr Arsenault est parvenu à combattre en partie l'état complexe et chronique qui provoque des douleurs généralisées, de la fatigue, ainsi qu'une variété d'autres symptômes variant d'un individu à l'autre.

Dans ce qu'il a appelle son École de fibromyalgie, qu'il a cofondée à l'Université du Québec en Abitibi, il a fait suivre aux patients, 10 semaines durant, un programme de conditionnement physique, de nutrition, de psychologie de la douleur, de même qu'il les a sensibilisés aux conséquences indésirables auprès de leur proches de l'amélioration de leur condition.

« L'école redonne aux clients leur pouvoir », résume-t-il, rappelant que la fibromyalgie est un mal à la fois physique et psychologique. « On veut que les gens deviennent les meilleurs médecins pour eux-mêmes. »

En Abitibi, où 20 patients se sont prêtés à l'exercice, les résultats auraient été concluants. La médication, qui peut inclure antidépresseurs, anticonvulsivants, relaxants musculaires et plus rarement des dérivés de la codéine ou de la morphine, a été sensiblement réduite, voire éliminée, et les douleurs ont chuté de 50 % dans les meilleurs cas. Or pour valider de façon scientifique son école et son programme, le Dr Arsenault et son équipe attendent d'avoir éprouvé leur méthode auprès de 20 autres patients. Ceux-ci sont attendus au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke pour février 2005. Par la suite, le concept pourra être exporté à Montréal, à Québec et ailleurs en province et au pays.

« Si on peut valider le tout à Sherbrooke, on va tout de suite voir comment on peut former des gens. On demandera sans doute des subventions pour mettre sur pied des centres multidisciplinaires, car présentement on ouvre des cliniques isolées », a indiqué le Dr Arsenault.

Le médecin souligne que son approche nécessite peu : une salle et deux personnes qui donnent des ateliers. C'est au patient d'apprendre les mécanismes qui régissent sa colère, son stress, son anxiété, et de suivre rigoureusement ce qu'on lui demande de faire à la maison. Pour les 3 à 5 % de la population aux prises avec la fibromyalgie, c'est une bonne nouvelle, surtout quand on sait qu'à l'heure actuelle, la majorité des médecins ont du mal à diagnostiquer la maladie. Il faut dire que la cause demeure inconnue, même s'il est clair qu'elle apparaît souvent après un traumatisme physique tel un accident, une blessure ou une maladie grave.

Pour ceusses qui sont économes.

Seulement jusqu'au 28 octobre

Audiovox 8450 0$(1)

Samsung a660 maintenant 49$(1)

Phototéléphone Sanyo 8100 maintenant 79$(1)

En prime ! Obtenez une carte-cadeau Espace Bell d'une valeur de 50 $!(2)

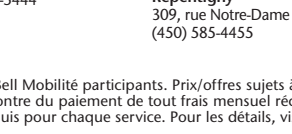

Offert seulement dans les magasins Espace Bell

La mobilité sans tracas.
Combinez et économisez avec Le Forfait de Bell(3)

Magasins Espace Bell et Bell Mobilité participants

Bell
Et bien simple.MC

3260577A

Espace Bell

Anjou
Les Galeries d'Anjou
(514) 353-0257

Beloeil
Mail Montenach
(450) 446-7176

Brossard
Mail Champlain
(450) 465-8759

Châteauguay
Centre régional Châteauguay
(450) 691-7665

Coaticook
18, rue du Manège
Place J.R. Lefebvre
(819) 849-9997

Cowansville
Domaine du Parc
(450) 263-4444

Delson
5, route 132
(450) 635-9999

Dollard-des-Ormeaux
3352, boul. des Sources
(514) 684-6846
3699, boul. St-Jean
(514) 626-8888

Dorion-Vaudreuil
84, boul. Harwood
(450) 424-1416

Dorval
Les Jardins Dorval
(514) 631-1222

Drummondville
2265, boul. St-Joseph
(819) 478-5178
Promenades Drummondville
(819) 474-4433

Granby
Galeries de Granby
(450) 777-4058

Joliette
Les Galeries Joliette
(450) 755-5533

LaSalle
Carrefour Angrignon
(514) 364-3071

Laval
1655, boul. St-Martin Ouest
(450) 680-1010
Carrefour Laval
(450) 681-3344
Carrefour Laval (kiosque)
(450) 978-7133
Centre Laval
(450) 680-2355

Longueuil
Place Longueuil
(450) 679-4558

Montréal
Boul. Décarie (angle Jean-Talon)
(514) 739-7777
9280, boul. de l'Acadie
(514) 385-0770
5187, avenue Papineau
(angle Laurier)
(514) 526-2020
892, rue Ste-Catherine Ouest
(514) 866-6686
Centre Rockland
(514) 340-1269
Place Alexis-Nihon
(514) 939-2439
Place Dupuis
(514) 844-1313
Place Versailles
(514) 353-8847
Plaza Côte-des-Neiges
(514) 342-5444
Tour Jean-Talon
(Rez-de-chaussée)
(514) 270-1155

Montréal-Nord
Place Bourassa
(514) 322-3202

Mont-Tremblant
517, rue de St-Jovite
(819) 681-0404

Pointe-aux-Trembles
12530, rue Sherbrooke Est
(514) 645-4455

Pointe-Claire
Fairview Pointe-Claire
(514) 630-4992

Repentigny
309, rue Notre-Dame
(450) 585-4455
Les Galeries Rive-Nord
(450) 657-4455

Rosemère
232, boul. Curé-Labelle
(450) 979-3838
Place Rosemère
(450) 435-0024

Salaberry-de-Valleyfield
Centre commercial Valleyfield
(450) 377-1256

Sherbrooke
2700, rue King Ouest
(819) 823-9994
Carrefour de l'Estrie
(819) 565-1605

Sorel
Les Promenades de Sorel
(450) 742-6789

St-Bruno-de-Montarville
Les Promenades St-Bruno
(450) 441-1535

Ste-Agathe-des-Monts
80A, boul. Morin
(819) 321-0265

St-Eustache
Place St-Eustache
(450) 623-8500

St-Hubert
5190, boul. Cousineau
(450) 676-9919
3879, boul. Taschereau
(450) 926-2020

St-Hyacinthe
Galeries St-Hyacinthe
(450) 778-1749

St-Jean-sur-Richelieu
391, boul. Séminaire Nord
(450) 348-5210
Carrefour Richelieu
(450) 349-4400

St-Jérôme
Le Carrefour du Nord
(450) 431-3926

St-Laurent
La Place Vertu
(514) 335-2355

St-Léonard
6050, boul. Métropolitain Est
(514) 257-9292
Centre Le Boulevard
(514) 376-2288

Terrebonne
Les Galeries Terrebonne
(450) 964-7985

Tracy
604, route Marie-Victorin
(450) 746-7777

Trois-Rivières
5691, boul. Jean XXIII
(819) 376-6849
Centre Les Rivières
(819) 691-0482

Victoriaville
567, boul. des Bois-Francs Sud
(819) 357-7777
La Grande Place
des Bois-Francs
(819) 357-5776

Les offres prennent fin le 28 octobre 2004, s'adressent aux nouvelles activations et ne sont offertes que dans les magasins Espace Bell et Bell Mobilité participants. Prix/offres sujets à changement sans préavis. Photo à titre indicatif. Frais d'itinérance et taxes en sus. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. D'autres conditions s'appliquent. (1)Sujet à un engagement min. de 36 mois. (2)Sujet à un engagement min. de 24 mois. Ne peut être utilisé à l'encontre du paiement de tout frais mensuel récurrent. Sujet à d'autres restrictions. Détails en magasin. (3)Disponible avec les plans sélectionnés. Bell doit être votre fournisseur de service interurbain, mais il n'est pas nécessaire d'être abonné au service local ou à d'autres services tarifés de Bell. Un engagement de 24 mois requis pour chaque service. Pour les détails, visitez www.bell.ca/forfait, appelez 1 866 281-2303 ou visitez un magasin Espace Bell.

SANTÉ

Les enfants supportent les transplantations d'un autre groupe sanguin

PRESSE CANADIENNE

TORONTO – Les enfants qui bénéficient en bas âge de la transplantation d'un coeur provenant d'un donneur d'un autre groupe sanguin que le leur semblent, à long terme, tolérer cette différence, indique une étude.

Réalisée par des chercheurs de l'hôpital pour enfants de Toronto, l'étude évoque la possibilité que des scientifiques parviennent à comprendre comment produire cette tolérance chez des patients plus âgés. Ce qui permettrait de faire en sorte que le premier organe disponible puisse être affecté en priorité à la personne qui en a le plus urgent besoin, sans tenir compte de la compatibilité du groupe sanguin.

« En réussissant à étendre cette éventuelle stratégie à des groupes de patients plus âgés, il pourrait en résulter une réduction du taux de mortalité des patients en attente d'une greffe. Le nombre d'organes utilisés augmenterait aussi », ont écrit les chercheurs dans un article qui sera publié dans la revue *Nature Medicine*.

En 1996, l'équipe de chercheurs torontois avait démontré pour la première fois que les enfants supportaient des transplantations cardiaques bien que le donneur soit d'un autre groupe sanguin.

Jusqu'au 2 novembre

SUIVEZ LES ÉLECTIONS AMÉRICAINES EN DIRECT

- pendant les radiojournaux et bulletins de nouvelles présentés toutes les heures
- pendant vos émissions habituelles
- à *Sans frontières* avec Jean Dussault

dès 17 h 30

Réalisation : Pierre Trottier

95,1 FM Première Chaîne Radio-Canada

www.radio-canada.ca/radio

3258589A

PONTIAC LA PASSION DE CONDUIRE

PONTIAC MONTANA 2005
Version allongée

Louez à 219 $/mois*

Terme de 48 mois.
Transport et préparation inclus.
Avec comptant de 5743 $.

Location de 48 mois	
Mensualité	Comptant (ou échange équivalent)
289 $/mois*	2 447 $
341 $/mois*	0 $

0 $ dépôt de sécurité

OU

0 % FINANCEMENT À L'ACHAT† TERME DE 60 MOIS

EN ROUTE VERS DE NOUVELLES ÉCONOMIES
AVEC LA CARTE DE PRIX PRÉFÉRENTIEL

GARANTIE LIMITÉE 5 ANS/100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR SANS FRANCHISE • BOÎTE AUTOMATIQUE ÉLECTRONIQUE 4 VITESSES • CLIMATISATION AVANT ET ARRIÈRE • LECTEUR CD • PORTES, GLACES ET RÉTROVISEURS CHAUFFANTS À COMMANDES ÉLECTRIQUES • TÉLÉDÉVERROUILLAGE • ROUES DE 15 PO EN ALUMINIUM • FREINS ABS AUX 4 ROUES • RÉGULATEUR DE VITESSE • PHARES ANTIBROUILLARD • SACS GONFLABLES AVANT CÔTÉS CONDUCTEUR ET PASSAGER AVEC SAC LATÉRAL MONTÉ AUX SIÈGES • GLACE ARRIÈRE TEINTÉE FONCÉE • LONGERON DE PORTE-BAGAGES

Obtenez 20 ¢ de réduction par litre d'essence, applicable sur 2 500 L avec la carte de prix préférentiel¥.
Offre exclusive à GM.

PONTIAC BUICK GMC

GM Canada GROUPE MOTOPROPULSEUR GARANTIE 5 ANS 100 000 KM SANS FRANCHISE

L'Association des concessionnaires Pontiac•Buick•GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2005 Montana (2UM16/R7B). Le modèle illustré comprend certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits sont en sus et payables à la livraison. *À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial ou échange équivalent (voir tableau). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km. Première mensualité exigible à la livraison. †Taux de financement à l'achat de 0 % pour des termes de 60 mois. ¥À l'achat ou à la location de modèles neufs ou de démonstration et moyennant le versement d'une somme additionnelle de 0,01 $. La réduction de 0,20 $ inclut les taxes applicables. Les cartes sont valides du 1er octobre 2004 au 30 novembre 2007 (la date limite de validité peut être prolongée ; demandez les détails à votre concessionnaire), uniquement dans les stations Petro-Canada participantes ainsi que dans d'autres établissements approuvés, et ne sont pas monnayables. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de la Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, au 1 800 463-7483 ou visitez **www.gmcanada.com.**

3264353A

3264406

Modèle GLS V6 à traction intégrale montré

VOICI LE NOUVEAU TUCSON DE HYUNDAI. UN VUS COMPACT PRÊT POUR LA GRANDE AVENTURE!

Le tout nouveau TUCSON 2005. Le nouveau véhicule utilitaire sport compact Tucson GLS de Hyundai est vraiment équipé pour vous mener loin. À commencer par un puissant moteur V6 de 2,7 litres, des freins antiblocage ABS, l'antipatinage et un système électronique de contrôle de la stabilité. Ajoutez à cela des roues de 16 po en alliage d'aluminium, une suspension entièrement indépendante assurant un confort digne d'une berline, une radio AM/FM/CD avec lecteur MP3, un climatiseur et des baquets avant et dossiers arrière 60/40 entièrement rabattables à plat d'une incroyable polyvalence. Sans compter le système à 4 roues motrices avec boîte de transfert verrouillable pour les excursions hors route dans des conditions extrêmes. C'est du sérieux!

V6 À TRACTION AVANT,
PDSF À PARTIR DE
24 865$**

Pour connaître l'adresse du concessionnaire le plus près, composez le 1 800 461- 5695 ou visitez le www.hyundaicanada.com

LA MEILLEURE GARANTIE AU PAYS

7 ans/120 000 km Groupe motopropulseur

5 ans/100 000 km Garantie globale♦

5 ans/100 000 km Assistance routière††

GARANTIE COMPLÈTE DE HYUNDAI SANS FRANCHISE.

††24 heures, comprenant : livraison d'essence, changement de roue en cas de crevaison, déverrouillage, remorquage et autres services. Un simple appel sans frais suffit.

HYUNDAI Gagnant

Lorsqu'un véhicule est conçu pour durer longtemps, sa garantie devrait l'être tout autant.

**Tucson GL V6 2005 à traction avant, PDSF à partir de 24 865 $. Frais de transport, d'administration du concessionnaire, d'immatriculation, de préparation et toutes taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. ♦La garantie globale de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication sous des conditions normales d'utilisation et d'entretien. En vigueur pour les véhicules vendus le ou après le 22 mars 2004. Voir le concessionnaire pour les détails.

3260396A

ACTUALITÉS

Enquête préliminaire de 24 Mohawks

ÉMILIE CÔTÉ

L'enquête préliminaire des 24 Mohawks accusés de participation à une émeute et de séquestration d'une soixantaine de policiers autochtones débute aujourd'hui au palais de justice de Saint-Jérôme.

Le 12 janvier dernier, 64 policiers prenaient possession du poste de police de Kanesatake pour déloger le chef de police. Tracy Cross devait être remplacé par Terry Isaac, à la suite d'une décision majoritaire du conseil de bande. L'opération a toutefois mal tourné. Des manifestants hostiles au grand chef James Gabriel ont encerclé le poste de police et menacé les policiers qui tentaient d'en sortir. Ces derniers sont restés coincés à l'intérieur jusqu'à la levée du siège, 36 heures plus tard.

Le même soir, rappelons que James Gabriel quittait le territoire mohawk, craignant pour la sécurité de sa famille. Sa maison a été incendiée quelques heures après son départ.

En mai dernier, la Cour du Québec a interdit à trois d'entre eux de retourner en territoire mohawk avant leur procès. L'un de ces accusés, Robert Gabriel — cousin et opposant bien connu de James Gabriel — a demandé à la Cour supérieure de réviser cette décision, ce que lui a accordé le juge Fraaser le 9 juillet.

RÉALISEZ VOS RÊVES

LA NOUVELLE FAÇON DE FINANCER VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION

Le nouveau Tout-En-Un vous permet de mettre à profit la valeur nette de votre propriété en plus d'obtenir un montant pouvant aller jusqu'à 75 % de la valeur de votre maison et ce, à un taux avantageux.

Autre avantage, le Tout-En-Un, vous donne la liberté de saisir le moment propice à la réalisation de vos travaux.

On peut vous aider

1 888 TELNAT-1 www.bnc.ca

BANQUE NATIONALE

LA PREMIÈRE BANQUE AU QUÉBEC

3248962A 3248977

Certaines conditions s'appliquent. Sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque.

EN BREF

Transport à Québec: la grève se poursuit

Le retour au travail s'annonce difficile, ce matin, pour les usagers du transport en commun de Québec. Les négociations entre le Réseau de transport de la Capitale et ses chauffeurs ont en effet été interrompues à minuit sans qu'une entente soit intervenue. Réunies dès 8 h 30 hier, les deux parties ont négocié de façon continue avec le conciliateur du ministère du Travail, Jean Beauchesne. La grève se poursuit donc ce matin. Les usagers ne pourront grimper à bord des véhicules qu'aux heures de pointe. De plus, aucun autobus express ne sera en service.

Le Soleil

Quatre morts sur les routes

Au moins quatre personnes ont perdu la vie sur les routes du Québec au cours du week-end. Un jeune homme de 19 ans, passager d'une automobile, est mort dans une collision survenue dans la nuit de samedi à hier à Saint-Ambroise-de-Kildare, dans la région de Joliette. Le conducteur de la voiture dans laquelle se trouvait la victime aurait effectué un dépassement interdit. L'automobile est entrée en collision avec un autre véhicule qui venait en sens inverse. À Saint-Odilon-de-Cranbourne, dans Chaudière-Appalaches, un motocycliste de 21 ans est mort à la suite d'une collision avec une voiture sur la route 275. Un jeune homme est décédé dans un accident de la route survenu dans la nuit de vendredi à samedi à Saint-Tite, en Mauricie. Enfin, un jeune homme de 25 ans a péri dans une collision frontale, vendredi soir, à Lanoraie.

Presse Canadienne

24 morts et 2000 blessés dans le séisme au Japon

Le violent tremblement de terre suivi de fortes répliques qui a secoué ce week-end le centre du Japon a fait 24 morts et plus de 2000 blessés dans la région de Niigata, selon le dernier bilan de la police et des médias. D'après la police, le bilan des blessés s'élève à 940 tandis que la chaîne de télévision publique NHK et l'agence de presse Kyodo font état de plus de 2000.

Agence France-Presse

Rizzuto accusé de meurtre?

Présentement accusé de gangstérisme par les autorités américaines, le présumé chef de la mafia canadienne, Vito Rizzuto, pourrait être accusé de meurtre alors que les restes de deux membres de la mafia new-yorkaise, tués il y a plus de 20 ans, viennent d'être identifiés par le FBI. Les enquêteurs disposent de suffisamment d'informations pour affirmer qu'ils ont retrouvé les restes de deux lieutenants du clan Bonnano, Philip Giaccone et Dominick Trinchera, dans un terrain vague de Queens, au début du mois.

Associated Press et Presse Canadienne

Six enfants américains meurent dans un incendie

Un incendie grave dans un immeuble à logements a entraîné la mort de six enfants, hier après-midi, à Toledo, en Ohio. Un autre enfant se trouve dans un état critique, ont affirmé les autorités. Les six enfants ont été déclarés morts dans des hôpitaux de la région, tandis que la septième victime se battait toujours pour survivre, hier soir, a dit le chef des pompiers, Michael Bell. Les victimes sont six fillettes et un garçon, âgés entre six mois et 7 ans. Les enfants se seraient trouvés bloqués au second étage de l'immeuble. Deux hommes ont tenté de pénétrer dans le brasier pour en retirer les enfants, mais ce fut peine perdue ; la fumée étant trop dense. L'un d'eux a raconté qu'il les entendait crier à l'aide.

Associated Press

Le fugitif devait 350 000$ en pension alimentaire

Un ancien procureur de la Couronne de l'Alberta, qui, selon la province doit 350 000 $ en pension alimentaire, a été retrouvé dans les Maritimes. Une escouade spéciale d'enquête a retracé Larry Keith Philippe au début d'octobre, a dit Michael Shields, porte-parole du ministère de la Justice de l'Alberta. M. Philippe, avocat de Red Deer qui a déjà présidé une association du Barreau albertain, avait surpris plusieurs collègues en disparaissant en 1997, durant ou juste après son divorce. Après avoir affirmé à des amis qu'il partait à Vancouver, il n'avait plus été revu.

Presse Canadienne

MYRIAM SAYA, 35 ANS
ÉCOLOGISTE DANS L'ÂME
637 000e MEMBRE

Au début des années 1940, le Club de Québec tient sa traditionnelle promenade annuelle des orphelins non pas en voiture (rationnement oblige…), mais bien en bateau, sur le *MV Louis-Jolliet*. (Collection privée, CAA-Québec.)

CAA-QUÉBEC, À L'IMAGE DE SES 800 000 MEMBRES DEPUIS 100 ANS

Durant la Seconde Guerre mondiale, CAA-Québec insiste plus que jamais sur l'importance d'utiliser l'automobile le plus rationnellement possible. La « conscience verte » de l'organisation s'articule. Cette préoccupation prendra de plus en plus d'importance au fil de son histoire. Elle mènera d'ailleurs, durant les années 1990, à la mise en place d'un programme innovateur de récupération des résidus automobiles auquel adhèrent les ateliers membres du réseau de garages recommandés. Aujourd'hui, c'est entre autres aux véhicules hybrides et aux substituts de l'essence que CAA-Québec s'intéresse. Nos membres peuvent être tranquilles : nous sommes résolument engagés dans la sauvegarde de l'environnement et nous continuerons de les informer des moyens à leur portée pour qu'ils puissent y participer eux aussi.

CAA QUÉBEC MD

100 1904 – 2004

Des kilomètres de confiance

3248533A

MONDE

Kerry dit opposer l'espoir à la peur

ALEXANDRE SIROIS
WASHINGTON

Accusé par les républicains d'être faible et de ne pas faire le poids face à la menace terroriste, John Kerry a décidé de contre-attaquer en misant sur le thème de l'espoir.

À moins de 10 jours de l'élection présidentielle, le candidat démocrate était hier dans une église de la communauté noire en Floride, où il a exhorté les électeurs à voter « selon leurs espoirs » et non selon leurs peurs.

« Ce que ces gens veulent, c'est que vous ayez peur, a déclaré Kerry au sujet de George W. Bush et de son équipe. Tout ce qu'ils tentent de faire est d'effrayer l'Amérique. »

À Fort Lauderdale, Kerry a reproché à l'actuel président le type de valeurs qu'il véhicule à Washington. Il a soutenu que Bush fait passer les riches avant les pauvres et préconise une politique de peur.

Le candidat démocrate, qui visitait une église afro-américaine pour le quatrième dimanche consécutif, en a profité pour citer les Évangiles et affirmer que ses valeurs de catholique le « guideraient » en tant que président.

L'espoir se retrouvera au coeur de trois nouvelles publicités démocrates diffusées dès aujourd'hui dans les États indécis, alors que l'ancien président Bill Clinton sera mis à contribution pour la première fois depuis sa sortie de l'hôpital.

Si le sénateur du Massachusetts « parle d'espoir, parle d'être optimiste, parle de l'avenir », Bush et les républicains « veulent faire peur aux gens » a renchéri un conseiller de Kerry et ancien porte-parole de Clinton, Joe Lockhart. Les démocrates tenteront vraisemblablement de tirer profit de ce « contraste » au cours de la dernière semaine de la campagne.

Bush, qui faisait campagne hier au Nouveau-Mexique, a semblé donner raison à ses adversaires. Interrogé à savoir si son pays demeurera toujours vulnérable à une autre attaque terroriste, il a répondu : « Ça dépend. »

Le président, qui accordait une entrevue au réseau Fox News, s'est ensuite dit certain que les terroristes pensent encore perturber l'élection du 2 novembre. Il a toutefois précisé qu'il ne disposait d'aucun renseignement particulier à ce sujet.

Les démocrates ont répliqué en affirmant que Bush semble « assez schizophrène » lorsqu'il parle de terrorisme. « On l'a d'abord entendu dire (en août) qu'on ne pouvait pas gagner la guerre contre le terrorisme. Puis, le lendemain, après avoir été critiqué par la presse, qu'on pouvait la gagner. Et maintenant (...), il reconnaît que, quand il s'agit de garder les gens en sécurité, ça dépend », a déclaré M. Lockhart.

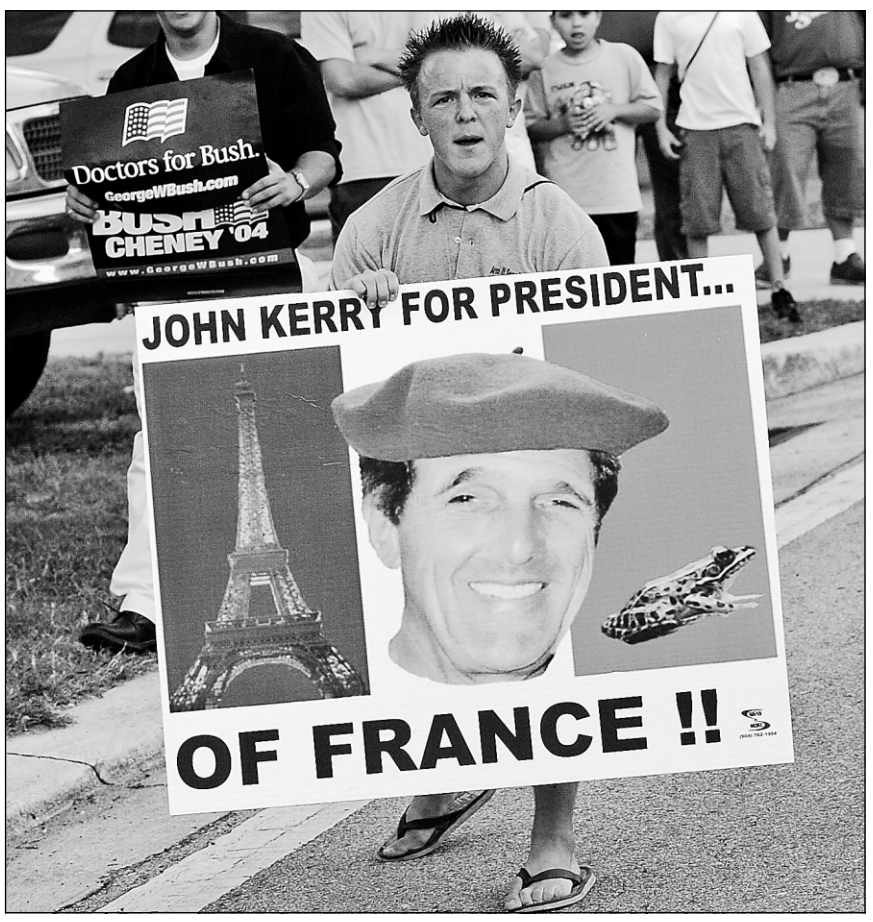

PHOTO BOB MACK, ASSOCIATED PRESS

Ce partisan républicain, Chris McDermott, a accueilli le président Bush hier à Jacksonville, en Floride, avec une pancarte présentant ironiquement John Kerry comme le candidat idéal pour la présidence... française.

Ces nouvelles munitions fournies par Bush aux démocrates ne seront pas sans les réjouir. Depuis quelques jours, ils ont été mis sur la défensive par l'intensification des attaques républicaines visant à dépeindre Kerry comme un politicien faible et incapable de défendre son pays.

Les plus féroces ont encore une fois été celles du vice-président des États-Unis, Dick Cheney. Samedi, il a dit que, si Kerry avait jadis été au pouvoir, l'Union soviétique serait peut-être encore intacte et Saddam Hussein aurait possiblement la mainmise sur la région du golfe Persique avec à sa disposition des armes nucléaires.

Des propos auxquels une récente publicité républicaine fait écho. Elle met en scène des loups menaçants et dénonce les choix de Kerry en matière de sécurité. « La faiblesse attire ceux qui cherchent à faire du mal à l'Amérique », y dit-on.

Cela dit, les sondages démontrent que la course à la Maison-Blanche demeure extrêmement serrée. Selon celui publié hier par le réseau ABC, Bush récolterait 49 % des voix des électeurs susceptibles de voter, contre 48 % pour Kerry. Cependant, 55 % de ces électeurs jugent que le président sera réélu.

Kerry a pour sa part reçu hier l'appui du *Washington Post*.

LE TOUR DU GLOBE

IRAK

Détenus interrogés ailleurs

La CIA a sécrètement transféré hors de l'Irak des prisonniers à des fins d'interrogatoires, après avoir demandé au département américain de la Justice un mémorandum justifiant ce procédé qui viole les conventions de Genève, a rapporté hier le *Washington Post*. La CIA a utilisé un avant-projet de mémorandum comme base légale pour le transfèrement au cours des six derniers mois d'une dizaine de prisonniers qui avaient été détenus en Irak, en le dissimulant au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et à d'autres autorités, ajoute le journal qui cite un responsable des services secrets. Le *Post* affirme avoir obtenu une copie de ce mémorandum confidentiel, émanant de l'Office de Conseil juridique du ministère, daté du 19 mars 2004 et estampillé « avant-projet » et qui porte aussi bien sur des ressortissants irakiens qu'étrangers.

Agence France-Presse

CORÉE DU NORD

Powell sévère

Tout en accusant hier la Corée du Nord d'être « un État terroriste » qui « n'a aucun respect pour les droits de l'homme », le chef de la diplomatie américaine, Colin Powell, a exhorté le régime de Pyongyang à revenir à la table des pourparlers sur son désarmement nucléaire. Ces propos inhabituellement durs interviennent après les accusations de Pyongyang, qui ont reproché à Washington ses « actes plus hostiles que jamais », notamment la participation américaine à un exercice naval qui doit débuter aujourd'hui au large du Japon. La Corée du Nord a dominé les entretiens de Powell avec les responsables japonais.

Associated Press

DARFOUR

« Progrès » notés

Le haut représentant pour la politique étrangère de l'Union européenne (UE), Javier Solana, a relevé hier à Khartoum « des progrès » sur le plan humanitaire et de la sécurité au Darfour, malgré la persistance d'« aspects négatifs ». « On peut voir des progrès dans les domaines de la sécurité et de l'humanitaire, mais il existe des aspects négatifs que nous souhaitons voir résolus par l'Union africaine » (UA), a déclaré M. Solana dans une conférence de presse conjointe avec le chef de la diplomatie soudanaise, Moustafa Osmane Ismaïl, qu'il venait de rencontrer.

Agence France-Presse

RETRAIT DE GAZA

Sharon vote l'indemnisation des colons

CHARLY WEGMAN
AGENCE FRANCE-PRESSE

JÉRUSALEM — Le cabinet israélien a adopté hier un projet de loi d'indemnisation des colons appelés à être évacués de la bande de Gaza où six Palestiniens, deux membres d'un service de sécurité et quatre autres personnes ont été tués.

Ce vote et ces incidents se sont produits à quelques heures de l'ouverture d'un débat crucial du Parlement israélien qui doit discuter aujourd'hui du plan de retrait de la bande de Gaza du premier ministre Ariel Sharon, avant de voter demain.

La police a mobilisé des forces pour faire face aux manifestations de colons prévues aujourd'hui et demain devant le Parlement contre ce plan.

Le plan prévoit un retrait militaire israélien de la bande de Gaza (occupée depuis 37 ans) d'ici à septembre 2005, le démantèlement des colonies juives de la région et de quatre autres en Cisjordanie, ainsi que l'évacuation de leur 8000 habitants.

Ces derniers se verraient attribuer la part du lion d'une enveloppe de près de 900 millions de dollars prévue pour l'ensemble de l'opération de redéploiement.

Le projet de loi approuvé par le cabinet punit par ailleurs d'une peine pouvant aller jusqu'à trois ans de prison les Israéliens tentant de s'infiltrer dans les secteurs qui doivent être évacués ou s'opposant par la force à l'application du plan.

Toujours selon ce texte, les Israéliens qui auraient recours aux armes encourraient jusqu'à cinq ans de prison. Le cabinet a adopté le projet d'indemnisation à une forte majorité de 13 voix contre six.

Le plan de désengagement devrait être approuvé demain soir à la Knesset par quelques 66 députés, dont ceux de l'opposition travailliste, contre plus de 40, selon les estimations de divers médias.

Sur le terrain, six palestiniens, deux membres d'un service de sécurité et quatre autres personnes, ont été tués hier soir par des missiles air-sol israéliens dans le sud de la bande de Gaza, a-t-on appris de source sécuritaire palestinienne.

Vingt-cinq autres Palestiniens ont été blessés dont cinq grièvement. Un bilan antérieur faisait état de quatre morts et 19 blessés.

Les missiles, tirés par un hélicoptère de combat ou par un drone, ont frappé une position du service de la sécurité nationale, dans le secteur de Khan Younès dans le sud de la bande de Gaza.

Ces nouveaux morts portent à 4516 le nombre de personnes tuées depuis le début de l'Intifada, fin septembre 2000, dont 3486 Palestiniens et 956 Israéliens.

Selon des sources sécuritaires palestiniennes, une trentaine de blindés et sept bulldozers israéliens étaient concentrés dans la soirée dans le secteur de Khan Younès.

Un porte-parole de l'armée israélienne a indiqué de son côté que ces attaques aériennes avaient visé des « Palestiniens armés qui s'approchaient des forces » israéliennes.

L'énigme du voile islamique

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
COLLABORATION SPÉCIALE
PARIS

Il y a quand même, en France en tout cas, une petite énigme concernant le voile islamique. Depuis qu'a été adoptée la loi sur les signes religieux « ostentatoires » à l'école, et qui ne faisait que confirmer les positions antérieures de l'Éducation nationale, la rentrée scolaire de septembre a permis de faire le point sur la question. Des 14 ou 15 millions de jeunes fréquentant le primaire, le secondaire et les lycées, on a dénombré quelque 600 cas de filles arrivant voilées. De ce nombre, plus de 500 ont accepté sans grande difficulté de retirer leur foulard ou leur voile à l'intérieur de l'établissement, quitte à le remettre à la sortie.

Il est resté en tout et pour tout 70 cas litigieux, traités au cours de ce qu'on appelle la « période de dialogue ». Et, depuis la semaine dernière, des mesures d'exclusion ont commencé à tomber : on en serait aujourd'hui à cinq. Qui, bien sûr, peuvent se rabattre sur des établissements privés.

Parmi ces cinq premières exclues, deux préadolescentes de Mulhouse, Dounia et Khouloud. Issues de familles qu'on suppose de stricte obédience, les deux élèves en question ont 12 ans. Soumises à un « dialogue » tenace avec les autorités du collège, plus ou moins mises à l'écart depuis plusieurs semaines, Dounia et Khouloud répètent obstinément qu'elles se voilent uniquement « par choix personnel ».

De deux choses l'une. Ou bien les deux ados sont manipulées par leur famille et, peut-être, un courant intégriste plus large, qui leur imposent l'intransigeance. Ou bien, mystérieusement, elles ont à 12 ans la conviction indéracinable que ce serait faute mortelle que de montrer leurs cheveux à l'intérieur d'un collège ou d'un lycée. Dans les deux cas, on peut estimer que, dans un pays démocratique et laïque où vivent de cinq à six millions de musulmans, dont une très forte majorité, de toute évidence, aspire à l'intégration et à la liberté religieuse, il s'agit d'un comportement plus proche du sectarisme caractérisé. L'Éducation nationale en France n'accepte pas non plus les novices bouddhistes de 11 ans en uniforme, pas plus que des tenues de carmélites ou de franciscains. Si par extraordinaire, dans une région donnée, des catholiques intégristes devenus 100 fois plus nombreux qu'ils ne le sont aujourd'hui avaient le projet d'imposer une tenue « catholique » à l'école, on y verrait à juste titre une tentative de prosélytisme et d'intimidation. Et cela provoquerait une insurrection de masse.

En France, où l'islamisme était pratiquement inconnu il y a 20 ans et où dominaient les idées d'intégration au sein de la vaste communauté d'origine maghrébine, cette affaire du voile à l'école est restée tout à fait marginale depuis son apparition, vers 1990. De la même manière, les organisations islamistes, à commencer par la plus puissante, l'Union des organisations islamiques de France (UOIF), sont minoritaires, même si un congrès de l'UIOF peut réunir des milliers de participants en région parisienne, dont 100 % de femmes voilées, comme il se doit.

Le problème qui se pose est le suivant : le problème spécifique à l'islam tient à ce fait fondamental que, pour l'instant, aucune autorité religieuse ou politique de la communauté ne peut ni ne veut assumer le risque de proclamer le droit absolu à la liberté de conscience, au pluralisme et même à l'athéisme. Un ami sociologue d'origine algérienne, qui travaille depuis toujours en banlieue parisienne, avoue qu'il est désormais difficile sinon impossible pour un Français d'origine musulmane ou classé comme musulman d'échapper à la loi dominante de la communauté et de se déclarer agnostique ou athée. Un Français d'origine algérienne ou marocaine aura même la plus grande difficulté, à sa mort, à se faire enterrer en dehors des cimetières musulmans.

Admettons que seuls les intégristes les plus radicaux ou délirants ont véritablement le projet d'islamiser la France ou l'Allemagne et de soumettre ces sociétés à la loi islamique. Il n'en reste pas moins que, parmi les pratiquants assidus tenus pour « modérés », à l'instar du recteur de la mosquée de Paris, centriste par excellence, presque tous considèrent que tout citoyen né en milieu musulman a des devoirs de respect ou de réserve en matière religieuse. Pour ne pas dire des devoirs de conformité. Et il faut constater que cette obligation est plutôt bien intériorisée par la quasi-totalité de la communauté. Demandez, juste pour voir, à des romanciers ou universitaires d'origine marocaine ou algérienne — à Tahar Ben Jalloun, par exemple, Prix Goncourt 1988 —, de dénoncer sur la place publique les ingérences des autorités islamiques dans la vie quotidienne des musulmans, ou de proclamer le droit de chacun à l'agnosticisme, et vous verrez le résultat.

Depuis un peu plus d'un an, on entend parler en France de cette jeune femme d'origine iranienne, Chahdortt Djavann, qui a écrit un premier pamphlet intitulé *Bas les voiles !*, et qui récidive ces jours-ci avec *Que pense Allah de l'Europe ?* (56 pages, Gallimard). On trouvera admirable qu'elle ait eu le droit de s'exprimer à la télé française sans être lapidée. Mais, bien que non-Arabe — ce qui change beaucoup de choses —, elle est régulièrement victime de lettres anonymes, de téléphones de menaces et d'insultes dans la rue. Si l'État français n'avait pas pris la responsabilité d'interdire les tenues islamistes dans les établissements scolaires, il est possible que, sous la pression de la communauté, elle-même désarmée face aux intégristes, le voile se serait répandu comme une traînée de poudre dans les banlieues à forte population immigrée du pays.

VOS CONCESSIONNAIRES CHRYSLER • JEEP$_{MD}$ • DODGE

VOUS INVITENT AU

RÉVEIL DES SENS

VOTRE CHANCE DE VOIR... TOUCHER... CONDUIRE...
NOS NOUVEAUX MODÈLES 2005.

Disponible avec un moteur à cylindrée variable HEMI^{MD} V8 de 5,7 L avec 340 chevaux et 390 lb-pi de couple. Lorsque vélocité et polyvalence se rencontrent.

La toute nouvelle Dodge Magnum 2005.

À partir de

27 995$$^{\Delta}$

Disponible avec un moteur HEMI^{MD} V8 de 5,7 L, 330 chevaux. La légende hors route se poursuit... en ville.

Le tout nouveau Jeep Grand Cherokee 2005.

0,8% de financement à l'achat pour 36 mois†

Meilleure capacité de remorquage, de couple et de chevaux disponible de sa catégorie. Mordez dans la vie.

Le tout nouveau Dodge Dakota 2005.

À partir de

24 605$$^{\Delta}$

Du 23 octobre au 1er novembre 2004, visitez un concessionnaire participant et courez la chance de

GAGNER UNE LOCATION POUR UN AN* d'un tout nouveau véhicule

Jeep Grand Cherokee, Dodge Dakota ou Dodge Magnum 2005, offert à titre gracieux par Services financiers Chrysler.

Achetez ou louez un véhicule neuf 2004 / 2005 admissible‡ avant le 1er novembre 2004 et recevez

UN DÉMARREUR À DISTANCE MOPAR® SANS FRAIS.$^{\blacklozenge}$

Le confort : réchauffez vos hivers et rafraîchissez vos étés sans sortir de la maison ou du bureau. Le démarreur à distance Mopar® de qualité supérieure présente des avantages qu'aucun autre produit similaire n'offre :

- **une garantie limitée de 3 ans / 60 000 km sur votre véhicule neuf, lorsque le démarreur est installé à l'achat du véhicule$^{\Omega}$;**
- **une conception exclusive à DaimlerChrysler jumelée à l'ordinateur de bord de votre véhicule pour un fonctionnement sans faille;**
- **une des plus petites télécommandes sur le marché;**
- **jusqu'à 250 mètres (800 pieds) de portée de fonctionnement.**

MOPAR®

FINANCEMENT OFFERT EXCLUSIVEMENT PAR

Services financiers Chrysler

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP$_{MD}$ • DODGE PARTICIPANT.

3266444A

* Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler. Services financiers Chrysler est un membre du groupe de Services DaimlerChrysler Canada. Δ Le prix comprend les allocations du fabricant consenties aux concessionnaires et est établi pour la Dodge Magnum SE 2005 avec l'ensemble 22C et pour le Dodge Dakota Club Cab^{MC} 4x2 2005 avec l'ensemble 23A. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. †, Δ Transport et taxe sur le climatiseur (lorsque applicables), préparation, immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre, taxes et frais d'administration des concessionnaires en sus. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. Ces offres d'une durée limitée sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception du programme d'aide aux handicapés physiques, et s'appliquent à la livraison au détail des modèles neufs 2005 sélectionnés en stock. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. * Le concours se termine le 1er novembre 2004. Aucun achat requis. 4 grands prix seront remis, soit 1 pour chacune des 4 régions mentionnées dans le règlement officiel. Chaque prix consiste en une location pour une année d'un Grand Cherokee, Magnum ou Dakota 2005, selon le choix du gagnant. Valeur approximative avant taxes : de 10 150$ à 15 650$. Le participant doit répondre correctement à une question d'habileté mathématique. Les participants doivent être majeurs, détenir un permis de conduire valide et remplir les conditions de Services financiers Chrysler. Règlement complet du concours disponible chez votre concessionnaire Chrysler, Jeep, Dodge. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Le concours se termine le 1er novembre 2004. Aucun achat requis. Ne couvre pas les frais d'installation. ‡ **L'offre ne s'applique pas aux modèles suivants : tous les véhicules équipés d'une transmission manuelle; tous les Dodge Sprinter, toutes les Chrysler Crossfire, tous les Jeep TJ, toutes les Viper, tous les Ram SRT-10, les Chrysler Intrepid, 300M et Concorde 2004, les Jeep Grand Cherokee 2004,** les Dodge Dakota 2004 et 2005 Chrysler, Jeep et Dodge sélectionnés en stock. Le démarreur à distance doit être installé par un technicien Chrysler, Jeep, Dodge accrédité en usine. L'offre comprend les frais d'installation. ◆ L'offre du démarreur à distance Mopar® sans frais s'applique à l'achat ou à la location des nouveaux modèles 2004 et 2005 Chrysler, Jeep, Dodge pour tous les détails. Ω Selon la première éventualité. Des conditions s'appliquent. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. ® Mopar est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation.

† 0,8 % de financement à l'achat jusqu'à 36 mois sur les modèles Jeep Grand Cherokee 2005. Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre offre. Taux d'intérêt de 0,8 % pour 36 mois offert par Services financiers Chrysler sur les modèles Jeep Grand Cherokee 2005 neufs admissibles. Le coût d'emprunt est de 8,00 $ par tranche de 1 000 $ empruntés. Le coût d'emprunt total est de 288,00 $. Le paiement mensuel est de 27,78 $ par tranche de 1 000 $ empruntés. Le paiement mensuel total est de 1 000,08 $. Le prix de vente est de 36 000 $. Le versement initial est de 0 $. Le taux d'intérêt annuel est de 0,8 %. Le coût d'emprunt est de 0,8 %

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef
LA PRESSE

ÉDITORIAL

Une mission pour M. Charest

apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

Il leur a fallu quelques semaines pour réagir, mais ceux qu'on pourrait baptiser les fédéralistes « purs et durs » allaient inévitablement se faire entendre. « Le fédéralisme asymétrique mène tout droit à la fin du pays ! » lancent-ils maintenant sur toutes les tribunes. Avant que le malentendu ne s'aggrave et ne mette en péril les efforts d'ouverture du gouvernement Martin et des conservateurs de Stephen Harper, Jean Charest doit prendre le bâton du pèlerin et aller rassurer le Canada anglais. Lui seul est en mesure, à l'heure actuelle, de mener à bien la croisade pédagogique qui s'impose.

La colère exprimée par les nostalgiques de l'ère Trudeau a deux motifs. En premier lieu, ils estiment que l'entente parallèle sur la santé signée par le Québec et le fédéral confère au Québec un « statut particulier ». D'entente parallèle à entente parallèle, « le Québec se sera retiré, avec l'accord et la bénédiction du gouvernement canadien, de presque tous les domaines où l'existence d'un pays prend un sens et la citoyenneté sa valeur », écrivait vendredi dans nos pages le sénateur Serge Joyal.

Le premier ministre doit agir vite, sinon le malentendu s'accentuera, et le fédéralisme asymétrique prendra le chemin de la société distincte.

Rien dans l'entente en question ne justifie une telle panique. D'abord, faut-il le rappeler, l'accord concerne la santé, un domaine de compétence provinciale. Les provinces sont tout à fait fondées, pour des raisons constitutionnelles mais surtout pour des raisons d'efficacité, à réagir quand Ottawa glisse son museau dans leurs platesbandes. « Ottawa devrait éviter d'indiquer aux provinces les objectifs à atteindre dans leur gestion courante des soins de santé », soutenait récemment John Manley, qui n'est généralement pas considéré comme un séparatiste.

Une lecture le moindrement attentive de l'entente signée par les 14 premiers ministres et du document Québec-Ottawa révèle que le Québec n'y obtient d'aucune façon un statut particulier. Le gouvernement Charest endosse les objectifs nationaux, comme les autres provinces. Il s'engage à faire rapport à sa population et à l'Institut canadien d'information sur la santé, comme les autres provinces. Tout ce que fait l'accord parallèle, c'est d'énoncer plus clairement que la compétence du Québec en la matière sera préservée. Compte tenu des susceptibilités distinctes des Québécois, il s'agissait de désamorcer à l'avance les attaques souverainistes. La tactique a fonctionné à merveille, et le Canada s'en trouve renforcé. Malheureusement, certains semblent tenir absolument à fournir des armes au Parti québécois !

////////////////////////

L'autre motif de grogne chez les fédéralistes purs et durs, c'est le voyage au Mexique que doit effectuer le mois prochain le premier ministre Charest, en compagnie du premier ministre français, Jean-Pierre Raffarin, et de représentants de PME québécoises et françaises. « Les nationalistes québécois et le très rusé premier ministre, Jean Charest, s'amusent comme des petits fous en se demandant ce qui pourrait bien les empêcher de faire du Québec un État indépendant à l'intérieur d'un Canada devenu coquille vide », affirme l'historien Michael Bliss dans un texte publié par le *National Post* et intitulé — rien de moins ! — « Un pays en morceaux ».

Ainsi donc, le Canada est sur le point de s'effondrer parce que le premier ministre du Québec rencontrera le président mexicain Vicente Fox, avec l'autorisation du gouvernement du Canada et en présence de l'ambassadeur canadien à Mexico. Que craint-on exactement ? Que M. Charest fasse la promotion de la séparation du Québec ? En quoi cet entretien diffère-t-il de celui qu'a eu le premier ministre de l'Alberta Ralph Klein avec le vice-président des États-Unis, Dick Cheney, pour parler du dossier de la vache folle ? Le président Bush a-t-il fait une crise d'apoplexie lorsque le président Fox a visité les gouverneurs du Texas, du Nouveau-Mexique et de l'Arizona l'an dernier ?

Affirmer que le Québec rêve d'avoir « sa propre politique étrangère » (M. Bliss) ou qu'il exige de « participer directement aux négociations internationales » au sein d'à peu près toutes les instances telles « l'UNESCO, le BIT, l'OMS, la FAO, le PNUD, le PNUE, au CDD, à HABITAT » (M. Joyal), c'est caricaturer les modestes ambitions québécoises. Ce faisant, on encourage le Canada anglais à se braquer, avec les conséquences que l'histoire nous enseigne.

M. Joyal a raison de déplorer que les Québécois francophones soient plus hésitants qu'autrefois à s'impliquer dans les affaires fédérales, et de dire qu'à long terme une telle tendance aurait des conséquences néfastes. C'est une préoccupation qu'on n'entend pas exprimer assez souvent. Cependant, la réponse à cette hésitation n'est pas d'imposer au Québec le Canada unitaire dont rêvait John A. MacDonald, mais de cultiver un fédéralisme à la fois sûr de lui, dynamique et souple.

Comme les ministres du gouvernement Martin, fragiles parce que minoritaires, hésiteront à défendre cette vision profondément canadienne, c'est Jean Charest qui doit assumer cette responsabilité. Plus que tout autre Québécois, il jouit au Canada anglais de la crédibilité nécessaire. Mais le premier ministre doit agir vite. Sinon le malentendu s'accentuera, et le fédéralisme asymétrique prendra le chemin de la société distincte.

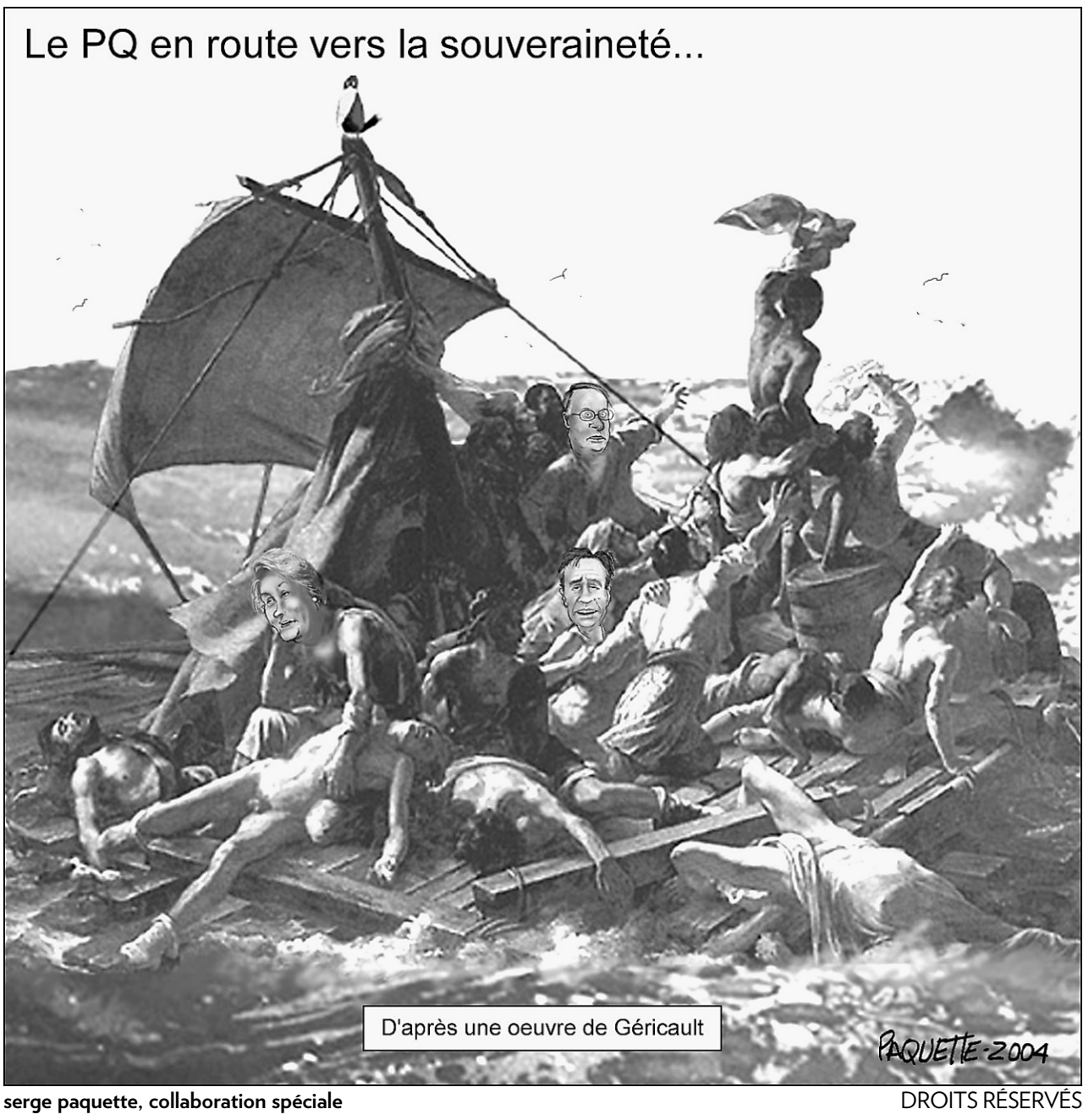

serge paquette, collaboration spéciale DROITS RÉSERVÉS

OPINION

Pourquoi pas en banlieue ?

Les deux nouveaux hôpitaux universitaires pourraient être construits, l'un sur la Rive-Sud et l'autre à Laval

STEPHEN MORGAN

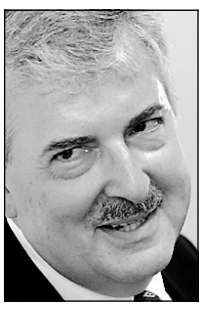

L'auteur est médecin. À la fin de 2002 il avait participé à l'élaboration du programme de l'Action démocratique en matière de santé.

L'emplacement des futurs centres hospitaliers universitaires reflète bien plus les intérêts des facultés de médecine que les besoins de la population. Dans *l'Actualité médicale* du 6 octobre, on nous apprend que la « Table ministérielle » a procédé à la répartition des « réseaux universitaires intégrés en santé (RUIS) ». L'exercice consistait à répartir le territoire du Québec entre les quatre facultés de médecine.

Le problème, c'est que le bassin naturel des facultés montréalaises est en déclin, de sorte qu'il a bien fallu leur octroyer des « territoires » supplémentaires, afin de justifier l'investissement de deux nouveaux hôpitaux à Montréal.

Pourtant la croissance de la population se fait uniquement dans les couronnes nord et sud, alors que celle de Montréal stagne. En 2001, le « 514 » représentait 1,8 million et le « 450 » 2,5 millions de personnes. La situation de Laval est particulièrement difficile en terme de déficit de lits hospitaliers.

Concentration

La décision de construire ces deux nouveaux hôpitaux ne fera qu'accentuer la concentration de lits hospitaliers sur l'île de Montréal et forcera la population des couronnes nord et sud à accroître ses déplacements pour recevoir des soins hospitaliers.

C'est une situation particulièrement difficile pour les patients traités pour le cancer et les problèmes cardio-vasculaires. Pourtant, les couronnes nord et sud réclament l'accès local à la radiothérapie et à la chirurgie cardiaque depuis des décennies.

Actuellement, 30 % des soins hospitaliers de la Rive-Sud et de Laval sont desservis par Montréal. Avec les deux nouveaux hôpitaux, ce chiffre montera à 50 %. On imagine les transports ambulanciers des cas urgents durant les heures de pointe ?

Dans ces circonstances, pourquoi ne pas bâtir les deux hôpitaux universitaires, l'un sur la Rive-Sud et l'autre à Laval ? Cela éviterait notamment de devoir décontaminer des sols, d'acquérir des terrains à un coût faramineux et d'expulser des résidants de leur domicile.

À l'heure où l'on décrie les effets néfastes du transport sur la santé et l'environnement, on pourrait à tout le moins éviter de l'aggraver. Pour citer le chef du département de chirurgie du CHUM, ne serait-il pas plus facile de déménager la faculté de médecine ? Voire même de l'installer dans les locaux de ces nouveaux hôpitaux ?

La dynamique montréalaise dépasse le cadre étroit limité par le fleuve Saint-Laurent et la Rivière des Prairies. Elle s'étend à la grande région de Montréal, de l'autoroute 30 à l'autoroute 640.

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Une bouffée d'air frais

Jeudi soir dernier, pour l'anniversaire de notre fils de 34 ans, nous sommes allés en famille entendre Gilles Vigneault à son spectacle « Au bout du coeur ». En fait , je devrais plutôt dire : écouter et voir Gilles Vigneault. C'était comme une bouffée d'air frais, en ces temps où l'on parle de scandales, fraudes, vols, décapitations, agressions de toutes sortes, maladies nosocomiales, etc. Mais alors, me direz-vous, si vous en êtes sortis oxygénés, c'est parce que ces chansons sont dépassées, figées en un temps passé. Et bien non : il y en a des plus légères, mais aussi des plus engagées, et toujours d'actualité. En fait, voyez-vous, la bouffée d'air frais, c'est l'homme avec sa façon de conter et chanter, mais aussi la simplicité, la finesse, la vivacité et surtout l'humanisme qu'il transpire.

Danièle Gagnon
Longueuil

Ras le bol

Pendant mon enfance et mon adolescence, j'ai vécu à la campagne, dans un milieu où la culture était loin dans les priorités, le langage peu soigné, les jurons servant à la fois de verbes et de noms pour exprimer, selon l'intonation, toute la gamme des sentiments... que les gars en manque de vocabulaire ne savaient dire autrement. Depuis que j'ai l'âge de comprendre, on m'a inculqué que les mots « Sacrament », « Chrisse », « Câlisse » et « Tabarnacle » étaient employés par des garçons qui étaient mal élevés, qui n'avaient pas fréquenté l'école au-delà de la septième année, manquaient de vocabulaire et méprisaient leur entourage. Depuis quelque temps, notre télévision, et plus précisément nos télévisions publiques, sont devenues un lieu où jurer est considéré comme une forme d'expression très « à la mode », pour ne pas dire recherchée et qui démontre son adhésion à un certain élitisme intellectuel. J'aimerais bien qu'on m'explique comment entre 1955 et 2005, une forme d'expression de l'inculture est devenue celle d'une certaine culture. Je dois être très démodée, dépassée, voire anachronique. Ma date de péremption est arrivée. J'haïs ça ! Serait-ce trop espérer que l'on s'y mette pour arrêter de jurer comme des charretiers. J'en ai ras le bol, % $/« *& ? % $/ % !

Lise Chartier

So-So-So, Solidarité

Difficile et bouleversante semaine pour ma conviction dans le droit de grève. La télévision et la radio m'ont rappelé qu'aujourd'hui le droit de grève a préséance sur les autres. Il a en effet préséance sur le droit d'une personne de ne pas voir sa chirurgie pour un cancer annulée par les moyens de pression ou les grèves des travailleurs de la santé. Il a aussi préséance sur le droit d'un Mexicain, candidat à l'immigration au Canada, d'être reçu en audition par un tribunal d'immigration après neuf mois d'attente et un billet d'avion de 1500 $. Deux exemples, mais combien d'autres ! Pour négocier, il faut affecter la population et lui faire goûter la « misère » dans laquelle se trouvent les syndiqués ! Ces travailleurs de la santé et de la fonction publique fédérale sont-ils malmenés au point qu'une opération pour unu cancer ou une audition déterminante dans la vie d'un futur immigrant deviennent secondaires dans une certaine échelle de priorité ? Oui bien sûr, le patient cancéreux sera réopéré éventuellement. Je me dis qu'il n'est pas étonnant que ma génération (j'ai 31 ans), se désintéresse du mouvement syndical. Peut-être qu'une certaine So So So Solidarité, c'est aussi de mesurer l'impact de ses gestes sur ses concitoyens !

Nadine Mailloux

Un ministère discriminatoire

Je suis en train de mettre un peu d'ordre dans mes papiers, en prenant soin de bien classer les informations nécessaires pour ma déclaration de revenus. À cet effet, j'ai la question suivante à vous adresser : pourquoi faut-il que je paie un logiciel si je veux produire ma déclaration de revenus de façon électronique ? Pourquoi faites-vous une discrimination entre ceux qui utilisent le formulaire simplifié, et qui peuvent utiliser une « Déclaration de revenus électronique » que vous mettez à leur disposition sur votre site Internet, et les autres qui doivent payer pour se procurer un logiciel chaque année leur permettant de transmettre leur déclaration ? En transmettant nos déclarations de façon électronique, vous économisez des millions, pourquoi ne pas retourner une partie de ces économies à ceux qui utilisent les services électroniques ?

Gaétan Bélanger

FORUM

Les vraies questions

pgagne@lapresse.ca
PIERRE-PAUL GAGNÉ

On se souvient tous des manifestations contre la guerre en Irak, à la fin de l'hiver 2003, qui avaient réuni des centaines de milliers de personnes dans les rues de Montréal. On avait alors l'impression que tout le Québec pensait de la même façon, que l'unanimité existait sur la question.

Il faut dire que ceux qui pensaient au contraire que le Canada devait suivre les États-Unis sur le sentier de la guerre ne s'étaient alors que peu manifestés (sinon pas du tout). Notre courrier des lecteurs avait d'ailleurs parfaitement reflété cette réalité.

En cet automne 2004, la question de la participation canadienne au projet américain de bouclier antimissile est en train de suivre le même cheminement. De façon un peu plus palpable chaque jour, on sent monter l'opposition, s'organiser les groupes de pression, se former la base de la contestation. De tous les courriels reçus jusqu'à maintenant, il se trouve bien peu de partisans du projet. C'est même avec beaucoup de fermeté que la très grande majorité de nos lecteurs se prononcent contre toute participation canadienne au projet.

> « Au moment où Paul Martin entreprend de diriger un gouvernement minoritaire, je crois que les Canadiens doivent lui rappeler les principes de paix qui fondent leur démocratie. Je m'oppose sans aucune réserve à une quelconque participation du Canada au projet américain de bouclier antimissile. » (Michel Bourque, Varennes)

> « Je crois que l'escalade de la peur provoquée et entretenue par un certain lobby étatsunien est très malsaine pour la planète. J'exhorte notre gouvernement à ne pas investir dans cette spirale de la peur. » (Yvan F. Demers)

> « Que les États-Unis soignent eux-mêmes leur paranoïa, mais que le Canada garde ses distances afin de ne pas être contaminé. » (Jean Roby, Prévost)

Veut-on oui ou non d'une vraie armée ?

> « Le Canada est un pays respecté par la communauté internationale. Ne faites pas en sorte qu'il soit associé de quelque manière que ce soit à ce projet apocalyptique et qu'il en subisse éventuellement les conséquences ! » (Lucie Huart, Québec)

> « Le meilleur bouclier antimissile, nous le possédons déjà : c'est notre réputation pacificatrice... » (Éric Charbonneau, Saint-Sauveur-des-Monts)

> « Si aujourd'hui les terroristes n'ont pas eu de raison de nous faire goûter à leur sauce, on leur servirait là l'occasion rêvée, puisque nous deviendrions les associés des Américains. » (Diane Chassé, Gatineau)

Quelle décision prendra le cabinet Martin, dans une situation de gouvernement minoritaire, en particulier s'il fallait que des manifestations monstres commencent à se tenir d'un bout à l'autre du pays ?

////////////////////////

Au-delà du débat sur le bouclier, il est intéressant de constater comment, de façon générale, les Canadiens sont critiques face à leur gouvernement aussitôt qu'il est question de défense, de Forces armées et de budgets militaires.

On ne veut pas être trop associés aux Américains, mais assez pour qu'ils ne soient pas fâchés contre nous. On ne veut pas embaucher plus de soldats dans nos forces armées, mais il faudrait qu'il y ait davantage de troupes pour participer à des missions de paix aux quatre coins du monde. On ne veut pas investir plus dans l'équipement militaire, mais on est les premiers à hurler quand un hélicoptère s'écrase ou quand un sous-marin prend feu.

Il y a là quelque chose de profondément irrationnel et de contradictoire, qui tient sans doute à notre pacifisme traditionnel. Mais aussi, dans une certaine mesure, au fait que nous savons que, d'une façon ou d'une autre, nous serions protégés par le système de défense nord-américain, donc surtout par les Américains, quoi qu'il advienne. Chez les Québécois indépendantistes, on ne peut certes écarter non plus tout le symbolisme que représente une armée théoriquement au service de la « puissance coloniale ». L'appel à l'armée, en octobre 70, est encore présent dans l'esprit de plusieurs.

Mais il faudra bien un jour que nous nous posions les vraies questions : veut-on oui ou non d'une vraie armée et sommes-nous prêts à lui donner les moyens d'exister ? Et sinon, que faire ?

PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE ©

Sarah Dulude compare son pitbull adoré à un Hummer, lourd, puissant mais lorsque l'on sait s'y prendre...

Mon pitbull adoré...

SARAH DULUDE
L'auteure est Montréalaise.

Lors de notre récent voyage au Mexique, mon conjoint et moi nous sommes fait offrir le plus mignon des souvenirs à ramener à la maison : une magnifique petite chienne toute blonde. De retour au Québec, nous l'avons conduite chez le vétérinaire pour des examens de routine et les vaccins appropriés. C'est ce dernier qui nous a appris, à notre grande surprise, que la jolie Cami était en fait un American Staffordshire Terrier, plus connu sous le nom de pitbull.

Prise de panique, j'ai voulu me débarrasser de Cami. J'étais effrayée à l'idée que notre petit toutou deviendrait un monstre en quête de sang et de chair humaine, comme on l'explique dans les journaux et dans les livres de Stephen King. Mais, puisque je disposais encore de quelques mois avant que Cami ne devienne adulte, je me suis informée sur le sujet pour ne pas regretter une décision qui risquait d'être trop hâtive.

Tout d'abord, l'histoire qui raconte que la mâchoire d'un pitbull « se barre » n'est qu'un mythe. Cependant, ce sont effectivement des chiens extrêmement puissants, d'une force incroyable, d'une détermination à couper le souffle et ils ont énormément besoin d'activité physique. Ce sont de vrais athlètes olympiques !

Ma chienne n'est pas une tueuse en série, c'est un chien ! Elle va au parc et joue avec les autres chiens, elle rapporte la balle et elle donne la patte. Au chalet, elle creuse des trous autour du lac et surtout, elle est toujours en quête d'amour, d'affection et de longues promenades.

Finalement, être maître d'un pitbull, c'est comparable à avoir une voiture de marque Hummer. C'est gros, c'est imposant, on en vient même à se demander si on sera capable de maîtriser autant de puissance, mais on se rend rapidement compte que, si on s'y prend de la bonne manière, ni le Hummer ni le pitbull n'essaieront de grimper sur tous les piétons !

Un PPP qui s'autofinancerait

ALBERT BERTRAND
L'auteur demeure à Mont-Saint-Hilaire.

M. le ministre de la Sécurité publique,
Régulièrement, dans les grands médias et dans les hebdos régionaux, on dénonce les excès de vitesse dans les zones scolaires et dans les rues résidentielles des municipalités. D'autre part, les services de police des grandes villes et les régies régionales de police sont de plus en plus sollicités par la criminalité lourde, la délinquance et les querelles conjugales. Il en résulte que le contrôle de la signalisation routière dans les municipalités est négligé et par endroit quasi inexistant. D'ailleurs quand on y pense, la surveillance radar et l'attribution de contraventions est une bien mauvaise utilisation de la compétence des policiers qu'on a formés à grands frais en technique policière et à l'Institut de police de Nicolet.

Dans le cadre du renouveau que votre gouvernement veut apporter à la gestion publique, il serait avantageux de modifier la loi afin de permettre aux agences de sécurité d'effectuer le contrôle de la circulation dans les villes et municipalités et par la même occasion autoriser l'utilisation du photoradar. Embauchées par les municipalités, les agences seraient rémunérées à même le produit des contraventions. Voilà une belle occasion de revaloriser le travail de nos policiers, de réaliser des économies en utilisant la technologie et enfin de responsabiliser les villes et municipalités de la sécurité de nos rues et de nos zones scolaires.

Les policiers municipaux conserveraient le droit d'émettre des contraventions lorsqu'ils sont témoins d'infractions. Quant au respect du Code de la route sur les autoroutes et les routes provinciales la Sûreté du Québec continuerait pour le moment à assumer cette tâche mais de façon plus efficace grâce à l'utilisation de la photo radar. Les médecins ont délégué aux infirmières un certain nombre d'actes médicaux et cela fonctionne. Pourquoi en serait-il autrement en matière de sécurité routière ? N'attendons pas d'être pris à la gorge comme en santé pour penser différemment et se moderniser.

Parcomètres : plus d'heures d'utilisation ?

On a récemment appris que Montréal étudie la possibilité de prolonger les heures d'utilisation des quelque 15 000 parcomètres que compte la ville. Cette idée a fait réagir bon nombre de nos lecteurs. Voici certains de ces courriels

Je ne suis pas contre l'augmentation des heures d'usage des parcomètres mais encore faudrait-il qu'on augmente la durée d'utilisation de ceux-ci. Deux heures ne suffisent pas pour bien des usagers. Prenez le cas d'un étudiant qui doit suivre un cours de deux heures ; il lui faut prévoir un stationnement de trois heures. Or, croyez-moi, autour de l'Université McGill il est impossible de trouver un stationnement payant. L'étudiant doit donc interrompre son cours pour courir au parcomètre. Ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres. Dans d'autres villes, comme Ottawa par exemple, cette limite n'existe pas.

Lorraine Archambault

Rester en banlieue

Ce sera une excellente raison pour ne plus fréquenter les magasins du centre-ville et plusieurs événements qui se déroulent à Montréal en soirée. Le stationnement constitue déjà tout un problème à Montréal ; imaginez avec cette prolongation. Ce n'est sûrement pas comme cela que Montréal redeviendra la métropole. Je suis un banlieusard qui travaille en ville présentement, mais qui pourrait facilement travailler en banlieue. Adios Montréal !

Gilles Brault

Un obstacle de plus

Je ne crois pas que ce soit le bon moyen d'augmenter les ventes dans les commerces de Montréal. Les banlieusards, dont je fais partie, quoique je fréquente déjà plusieurs commerces à Montréal, vont considérer ce changement comme un obstacle de plus pour venir magasiner à Montréal.

Patrice Doray

Encore plus d'argent

Si la Ville voulait vraiment être au service des citoyens, elle prévoirait des parcomètres donnant droit à plus de deux heures de stationnement à la fois ; au contraire elle privilégie des moyens d'aller chercher encore plus d'argent dans les goussets des contribuables. Déjà que nous sommes étouffés par toutes ces taxes qui viennent de toutes parts.

Léontine Landry

Pourquoi pas partout ?

Personnellement, je serais même d'accord pour voir apparaître des parcomètres dans toutes les rues de la ville, même les rues résidentielles. J'habite Montréal parce que je ne veux pas de voiture, favorisant ainsi la fluidité de la circulation. Par contre, ceux qui engorgent les rues de la ville avec leurs autos devraient payer leur stationnement sur rue. Ce serait plus équitable pour tout le monde : tu pollues, tu prends de la place, donc tu payes.

André Boulanger

Respect des zones interdites

L'utilisation des parcomètres est déjà assez onéreuse sans en rajouter ! Que la Ville de Montréal commence donc par faire respecter les zones interdites au stationnement et les fraudeurs avant de prolonger les heures des parcomètres et elle verra ses revenus augmenter de façon significative ! Juste pour donner un exemple, rue Saint-Jacques, côté nord, Vieux-Montréal, et rue Saint-François-Xavier, certains automobilistes se stationnent allègrement toute la journée sans aucune crainte malgré les panneaux d'interdiction. On n'a qu'à placer une petite affiche-maison dans sa vitre et d'y inscrire « livraison » et le tour est joué ! Il n'y a aucun moyen pour les préposés au stationnement de vérifier si les compagnies de livraison sont fictives ou pas.

Marjo J. Morin

Économisez de 20 à 60% sur des trésors marocains

sans passer pour un touriste.

OUVERTURE OFFICIELLE JEUDI

Chez HomeSense, nous passons la planète au peigne fin pour trouver les plus beaux meubles et accessoires. Et grâce à nos excellents négociateurs, nous les vendons de 20 à 60 % moins cher que dans les grands magasins et boutiques spécialisées, tous les jours. Le monde coûte moins cher. Il suffit d'une escale chez HomeSense.

HOMESENSE

Une initiative des créateurs de WINNERS

Les modèles peuvent varier d'un magasin à l'autre.

2 NOUVEAUX MAGASINS À MONTRÉAL

POINTE-CLAIRE Fairview Pointe-Claire, 6801, route Transcanadienne Tél.: (514) 782-1308
CÔTE-SAINT-LUC Carré Décarie, 6900, boulevard Décarie Tél.: (514) 733-4200

Heures d'ouverture : Lun. - ven. 9 h 30 - 21 h Sam. 9 h - 17 h Dim. 10 h - 17 h

Visitez nos autres magasins à Place Versailles (514) 798-1908 et Boucherville (450) 650-0145.

www.homesense.ca

3251652A